

2024
EXERCICE
2025

Rapport RSE

DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

(Articles L. 225-102-1 et R. 225-105-1 du Code de commerce)

groupe **pomona**



Notre engagement RSE au cœur de notre stratégie

L'exercice 2024-2025 s'est inscrit dans un contexte économique et climatique exigeant.

Dans ce cadre, notre Groupe a poursuivi avec constance la mise en œuvre de sa stratégie Pomona 2025, en renforçant la satisfaction de nos clients, en accélérant la digitalisation de nos activités, en améliorant notre efficacité opérationnelle tout en gardant le produit au cœur de nos préoccupations et en s'appuyant sur nos engagements RSE.

Nous avons renouvelé notre labellisation Engagé RSE en obtenant le niveau « Exemplaire ». Cette reconnaissance, la plus élevée du référentiel AFNOR, atteste de la maturité de notre démarche et de nos progrès concrets : trajectoire de décarbonation, actions de sensibilisation, soutien aux territoires et partenariats renforcés avec nos parties prenantes.

Nos indicateurs clés sont pilotés et déclinés par réseaux et démontrent nos progressions vers nos ambitions RSE pour 2030, au service de nos quatre engagements :

/ Une alimentation meilleure et responsable, avec une progression continue de la part de nos ventes en produits issus de l'agriculture biologique, de filières labellisées de qualité, et l'affichage Planet-score® pour nos produits à marque Bon&Engagé traduisant leur performance environnementale ;

/ Un service sûr et éco-responsable, avec la belle progression de notre Net Promoter Score, indicateur de satisfaction client, et le suivi de la trajectoire de décarbonation sur notre métier de grossiste ;

/ Des équipes mobilisées et responsables, comme en avait témoigné en 2024 l'amélioration de l'indice d'engagement de nos collaborateurs et la baisse du Taux de Fréquence des accidents du travail ;

/ Un ancrage territorial fort, renforcé par l'engagement croissant de nos Directions Régionales dans des projets locaux liés à la production, l'insertion, la vie culturelle, l'économie circulaire et le soutien aux acteurs de proximité, pour faire de nous le plus local des distributeurs nationaux.

Fidèles à notre mission « Aider les professionnels des métiers de bouche à toujours mieux nourrir leurs clients », nous affirmons ainsi notre volonté de conjuguer excellence économique, responsabilité sociétale et respect de l'environnement, au service de nos clients, de nos partenaires et de nos collaborateurs.

Bruno Mantovani

Directeur Qualité et Responsabilité Sociétale de l'Entreprise



Table des matières

Modèle d'affaires	4-5
-------------------------	-----

Principaux enjeux du Groupe et Gouvernance RSE	6-9
---	-----

Nos engagements RSE	10-43
---------------------------	-------

1	Développer et promouvoir l'accès à une alimentation meilleure et responsable.....	10-21
1.1	PRÉSERVER LA SANTÉ DES CONSOMMATEURS	13
1.2	AMÉLIORER LES PRATIQUES CULTURALES ET D'ÉLEVAGE	14-17
1.3	DÉFENDRE LES VALEURS SOCIÉTALES DE NOS ACHATS.....	18-19
1.4	MAÎTRISER LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS ET NOTRE PLAN DE VIGILANCE	20-21
2	Accompagner nos clients avec des services sûrs et éco-responsables	22-29
2.1	FAIRE PREUVE DE TRANSPARENCE ET MESURER LA SATISFACTION DES CLIENTS	24-25
2.2	RÉDUIRE LES POLLUTIONS ET L'IMPACT CARBONE	25-28
2.3	GÉRER LES DÉCHETS	28-29
2.4	LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE	29
3	Favoriser l'engagement de nos équipes	30-37
3.1	OFFRIR UN CADRE DE TRAVAIL MOTIVANT ET TOUJOURS PLUS SÛR	32-34
3.2	ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉVOLUTION DES COLLABORATEURS	34-35
3.3	RESPECTER LA DIVERSITÉ	35-37
4	Contribuer à l'activité économique et au développement local des territoires	38-43
4.1	DÉVELOPPER DES FILIÈRES PRODUITS LOCALES	40
4.2	S'IMPLIQUER DANS LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES TALENTS	40
4.3	S'IMPLIQUER DANS LE TISSU SOCIO-ÉCONOMIQUE LIÉ À NOS MÉTIERS	41
4.4	ÊTRE UN ACTEUR SOCIÉTAL AU CŒUR DE LA RÉGION	41-43
4.5	DÉPLOYER DES PROJETS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE LOCALE	43

Annexes	45-58
---------------	-------

Modèle d'affaires

NOS RESSOURCES

Nos équipes et infrastructures

au 30/09/25

12 332 collaborateurs
73 Directions Régionales en France
et 5 en Espagne
2 600 camions
Des systèmes d'information de dernière
génération pour l'optimisation
des tournées

Notre gouvernance

Conseil de Surveillance
Directoire
Comité Exécutif

Nos fournisseurs et prestataires

Industriels agroalimentaires
Importateurs négociants
Coopératives agricoles
Producteurs locaux
Transporteurs logisticiens

Nos clients

Restauration commerciale
Restauration collective
Commerces de proximité
GMS

Nos actionnaires

75% famille Dewavrin
23,1% salariés et anciens salariés
1,9% autocontrôle

Nos produits

Fruits et légumes
Produits frais laitiers
Produits frais carnés
Produits traiteur
Produits de la mer

Produits surgelés
Glaces
Épicerie
Boissons
Non-alimentaire

NOTRE EXPERTISE

Notre métier repose sur trois savoir-faire principaux :

/ Sélectionner

élaborer et sourcer des gammes de produits
adaptées aux besoins de nos clients

/ Conseiller

nos clients dans leur développement via des
conseils et des services pertinents

/ Livrer

nos produits en temps et en heure dans des
conditions de livraison éco-responsables

SÉLECTIONNER LES MEILLEURS PRODUITS

STOCKER LES PRODUITS SUR TOUT LE TERRITOIRE

CONSEILLER ET VENDRE À CHAQUE CLIENT



PRÉPARER LES COMMANDES

OPTIMISER LES FLUX DE TRANSPORT

LIVRER NOS CLIENTS EN TEMPS ET EN HEURE



NOTRE ADN

Né en 1912

dans le commerce des fruits et légumes, notre Groupe s'est diversifié et transformé au fil des époques pour devenir le leader français de la distribution livrée de produits alimentaires auprès des professionnels des métiers de bouche.

Tous nos collaborateurs

se retrouvent autour de principes d'action forts qui guident leur engagement au quotidien :

- / L'orientation clients
- / La confiance dans les hommes
- / L'esprit de conquête
- / Le respect des engagements
- / La culture du résultat
- / La contribution au Groupe

Pour renforcer l'action dans le sens de la RSE à tous les niveaux de l'entreprise, nous y avons intégré les enjeux sociétaux et environnementaux de manière explicite.

VALEUR CRÉÉE

Notre mission :

Aider les professionnels des métiers de bouche à toujours mieux nourrir leurs clients

Nos engagements RSE :

- / Une alimentation meilleure et responsable
- / Des services sûrs et éco-responsables pour nos clients
- / Des collaborateurs engagés
- / Une contribution au développement local des territoires

NOTRE ORGANISATION

Nous sommes un Groupe multispecialiste, organisé en réseaux d'experts implantés au plus près de nos clients et de nos fournisseurs via 73 Directions Régionales en France et 5 en Espagne.



TerreAzur : fruits, légumes et produits de la mer frais pour les professionnels de la restauration, de la GMS et du commerce de proximité



PassionFroid : produits surgelés, frais carnés et laitiers pour les professionnels de la restauration



EpiSaveurs : produits d'épicerie, boissons, hygiène et entretien pour les professionnels de la restauration



Relais d'Or : glaces, produits frais, surgelés et d'épicerie pour la restauration commerciale



Délice & Création : produits alimentaires et non alimentaires pour les artisans boulangers-pâtisseries



Saveurs d'Antoine : produits alimentaires pour les bouchers-charcutiers-traiteurs et les petites surfaces alimentaires



Pomona Iberia : produits alimentaires pour les professionnels de la restauration en Espagne

Principaux enjeux du Groupe et Gouvernance RSE

MATRICE DE MATÉRIALITÉ, GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Afin de définir notre politique RSE en adéquation avec les attentes des parties prenantes et d'identifier les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux prioritaires pour le Groupe, le Comité Exécutif a mené en septembre 2017 une première **analyse de matérialité** basée sur le référentiel ISO 26000 avec l'aide d'un cabinet spécialisé, GreenFlex.

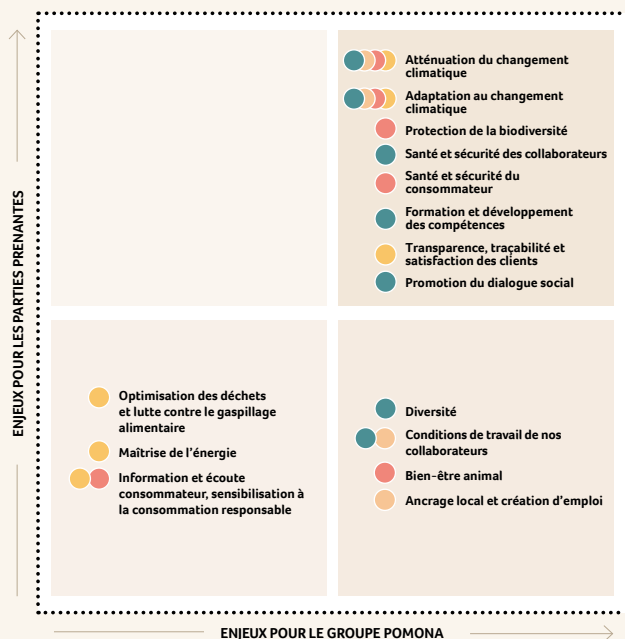
Cette analyse a été enrichie par la suite grâce aux nombreux échanges avec nos parties prenantes (clients, salariés, organisations professionnelles, ONG...). Elle couvre particulièrement les risques et leur prévention en matière de droits humains, libertés fondamentales, santé et sécurité des personnes avec un focus sur la sécurité sanitaire des aliments, l'environnement et la création d'emploi local, dans une optique globale de transparence et de satisfaction de nos clients.

Cette démarche s'inscrit dans une **approche globale d'évaluation des risques sur les domaines d'action qui nous concernent**, travaillée au niveau du Comité Exécutif selon la méthodologie suivante :

- Les processus opérationnels de notre modèle d'affaires, les processus de pilotage ainsi que les processus supports associés ont été cartographiés, faisant ressortir, pour notre activité, les **domaines d'action suivants** : la gouvernance, les achats, le marketing et la vente, la logistique, la gestion des ressources humaines, la finance et la gestion, le système d'information.
- Ces domaines d'action ont été croisés avec les **12 enjeux considérés comme les plus importants pour le Groupe** : compétitivité, technologies, image et réputation, qualité des produits et du service, environnement, sécurité sanitaire des aliments, sécurité des biens et des données, santé et sécurité des collaborateurs, adéquation des ressources humaines, respect des droits humains et libertés fondamentales, réglementation et juridique, finance. Par un exercice de cotation de chacun des enjeux sur les différents domaines d'action, les membres du Comité Exécutif ont déterminé quels étaient les **10 risques majeurs pour notre activité**.
- **Pour assurer le suivi et le pilotage de chaque risque majeur**, ont été définis une description détaillée du risque, un porteur de risque, une synthèse de la situation à date sur notre niveau d'exposition et nos moyens en place, un éventuel plan d'action pour renforcer notre maîtrise et un ou deux indicateurs de pilotage (KRI : Key Risk Indicators).

Ils sont chacun rattachés à l'un de nos **4 engagements RSE** :

- **Développer et promouvoir l'accès à une alimentation meilleure et responsable**
- **Accompagner nos clients avec des services sûrs et éco-responsables**
- **Favoriser l'engagement de nos équipes**
- **Contribuer à l'activité économique et au développement local des territoires**



De plus, nous avons regardé comment nos actions contribuaient aux **Objectifs de Développement Durable (ODD)** définis par les Nations Unies ; l'AFNOR a évalué le niveau de cette contribution lors du renouvellement de notre labellisation Engagé RSE (cf. annexe 2 - Les 17 Objectifs de Développement Durable – Nos actions RSE en réponse).

Un e-learning détaillant nos 4 engagements et leurs illustrations est déployé auprès de nos équipes.

GOUVERNANCE

Associés à nos 4 engagements, **7 indicateurs clés** permettent de piloter notre démarche et sont intégrés dans les feuilles de route de nos réseaux français.

- **Part de nos ventes en produits issus de l'agriculture biologique et en conversion ;**
- **Part de nos ventes en produits labellisés de qualité ;**
- Satisfaction de nos clients mesurée avec un **Net Promoter Score ;**
- **Réduction de nos émissions de gaz à effet de serre ;**
- Sécurité de nos collaborateurs mesurée avec un **Taux de Fréquence d'accidents du travail ;**
- **Indice d'engagement de nos collaborateurs** mesuré par notre enquête interne ;
- **Engagement de nos Directions Régionales sur des items liés à la production, l'insertion, la vie culturelle, l'économie locale et l'économie circulaire.**

Pour chacun de ces indicateurs, un **objectif à horizon 2030** a été défini, au niveau du Groupe et décliné dans chaque réseau.

Pomona Iberia, Branche en construction, n'intègre pas encore l'ensemble de ces indicateurs dans sa feuille de route.

Notre mission « Aider les professionnels des métiers de bouche à toujours mieux nourrir leurs clients » est le socle de notre démarche RSE. Le « mieux nourrir » est au cœur de notre métier : nos produits, nos services, nos collaborateurs.

Notre démarche est pilotée et animée par un comité composé de membres du Comité Exécutif et par la Direction Qualité & Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (DQRSE).

Notre Pôle RSE est composé de quatre personnes. Nos Directeurs régionaux sont les relais et animateurs de la politique RSE. Dans le cadre de leur formation, nous avons intégré un thème « Enjeux RSE et analyse de matérialité » qui s'insère dans le module « Stratégie, vision et projet mobilisateur ».

Bravo aux équipes



LABELLISATION ENGAGÉ RSE

L'exercice 2024-2025 a été marqué par l'évaluation de renouvellement de notre **labellisation Engagé RSE**.

En juin 2025, le Groupe Pomona a obtenu le niveau « Exemplaire » du Label Engagé RSE, décerné par AFNOR Certification, pour ses 5 réseaux TerreAzur, PassionFroid, EpiSaveurs, Délice & Création et Saveurs d'Antoine. Il atteste de la maturité de notre démarche RSE sur la base de l'ISO 26000 et des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Trois ans après avoir obtenu le niveau « Confirmé » du Label, nous avons franchi un nouveau cap. Cette progression vient saluer la cohérence de la démarche RSE du Groupe et la forte mobilisation de nos collaborateurs.

Notre politique a été décrite par AFNOR Certification comme « complète, décisive, avec un fort leadership et des outils de mesure des performances efficaces ». Nos actions ont été reconnues pour leurs contributions à des enjeux clés comme la raréfaction des ressources, la perte de biodiversité, l'impact environnemental, la contribution à l'emploi local, l'épanouissement au travail des collaborateurs et le développement des territoires. La posture d'animateur et de constructeur de filières durables du Groupe a été saluée.

Un plan d'action détaillé va continuer de nous guider dans notre progression.

POMONA ÉCO-CHALLENGE

À l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, nos collaborateurs ont pu participer à notre second challenge connecté. L'objectif : fédérer et mobiliser nos collaborateurs sur la thématique de la biodiversité, les sensibiliser d'une manière ludique, faire connaître les actions du Groupe et remonter les bonnes pratiques. 270 équipes, de 2 à 10 personnes, ont concouru pendant deux semaines alliant défis sportifs et photo, quiz et sondages.



DEVOIR DE VIGILANCE

(cf. annexe 3 – Annexe méthodologique plan de vigilance)

Soumis au devoir de vigilance et conscients des enjeux de sa mise en œuvre, nous avons répertorié les activités essentielles suivantes comme étant couvertes par cette obligation :

- / Notre activité propre ;
- / Celle de nos fournisseurs de produits alimentaires ;
- / Celle de nos sous-traitants majeurs à savoir transporteurs, entreposeurs et fournisseurs de moyens techniques de livraison.

Pour chacune, nous avons évalué les risques pour le Groupe Pomona associés aux enjeux du devoir de vigilance en croisant trois dimensions : gravité, fréquence d'exposition et moyens de maîtrise mis en place.

Les politiques mises en œuvre, les actions menées en matière d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves ainsi que les résultats obtenus sont suivis et mesurés grâce à différents indicateurs figurant dans le présent rapport.

Les enjeux ont ainsi été hiérarchisés de prioritaires à très faibles selon la cartographie ci-dessous :

ENJEUX		ACTIVITÉ PROPRE DU GROUPE	ACTIVITÉS DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS			
			FOURNISSEURS PRODUITS ALIMENTAIRES	TRANSPORTS AMONT - NAVETTES	STOCKAGE EXTERNE	MOYENS TECHNIQUES (VÉHICULES LIVRAISON)
DROITS HUMAINS	DROITS HUMAINS					
	LIBERTÉS FONDAMENTALES					
SANTÉ ET SÉCURITÉ	SANTÉ - SÉCURITÉ AU TRAVAIL					
	SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS					
ENVIRONNEMENT	REJET DE GAZ À EFFET DE SERRE, RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE					
	POLLUTION - REJET DE DÉCHETS					
	CONSOMMATION D'ÉNERGIE					
	PRATIQUES D'ÉLEVAGE					
	PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ					

Prioritaire Modéré Faible Très faible

CONFORMITÉ

Éthique des affaires et Anticorruption

Dans la droite ligne des valeurs éthiques qui ont contribué à faire du Groupe ce qu'il est aujourd'hui, un **dispositif interne d'éthique et de prévention de la corruption** conforme à la loi Sapin est mis en place.

Il repose sur les éléments suivants :

- / **Une analyse** cartographique et périodique des risques ;
- / **Un code de conduite éthique** des affaires énonçant les valeurs et principes d'éthique du Groupe et les comportements à bannir, valeurs à partager avec les partenaires du Groupe ;
- / **Une norme interne** sur les cadeaux d'affaires, avantages et marques d'hospitalité ;
- / **Une procédure d'évaluation des tiers** permettant d'identifier les manquements aux principes d'éthique des affaires des principaux cocontractants à risque du Groupe ;
- / **Une politique interne en matière de mécénat/sponsoring** qui intègre un processus à suivre pour engager ce type d'opération ;
- / **Un dispositif d'alerte éthique** interne en ligne (pomona.signalement.net), ouvert à tous les collaborateurs du Groupe ainsi qu'aux cocontractants du Groupe Pomona et aux anciens salariés du Groupe et préservant la confidentialité des informations et l'anonymat des lanceurs d'alerte ;
- / **Des contrôles comptables et financiers** renforcés et ciblés sur ces enjeux ;
- / **Un programme de formation** et de sensibilisation des collaborateurs exposés à travers un e-learning anticorruption dédié.

Protection des données personnelles

Soucieux de pouvoir assurer à ses collaborateurs et à ses parties prenantes un haut standard en matière de protection des données personnelles, nous avons également mis en place un dispositif interne de protection des données personnelles conforme au Règlement européen.

Cette approche constitue une opportunité de renforcer la relation de confiance avec les salariés, partenaires et clients du Groupe Pomona.

Le dispositif repose sur les éléments suivants :

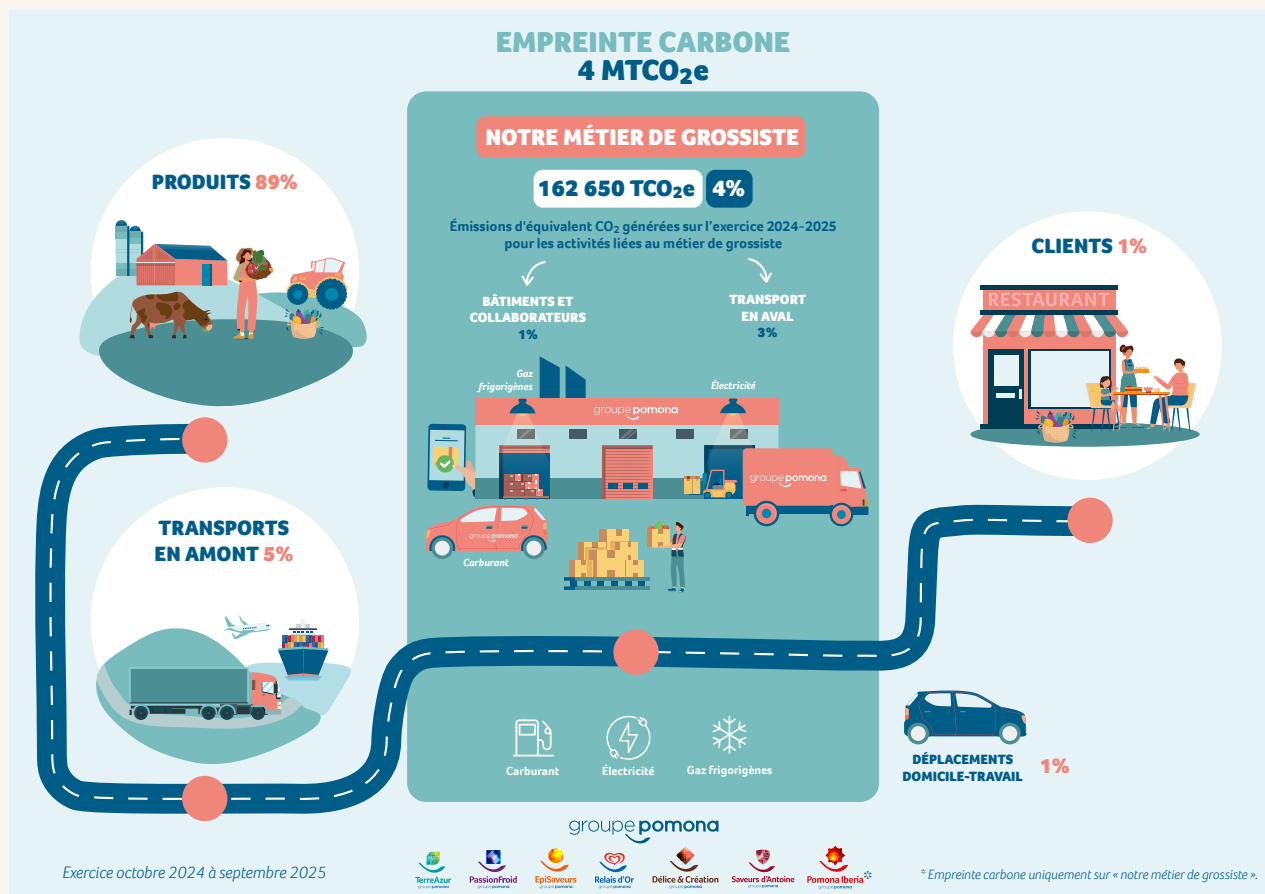
- / **Une charte interne de protection des données** à caractère personnel énonçant l'organisation mise en place, les notions essentielles, les principes à respecter et les bonnes pratiques à appliquer pour être conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ;
- / **Des normes internes en matière de Ressources Humaines ;**
- / **Un processus de recensement et de management des traitements de données personnelles** de toutes les entités du Groupe appliqué par le réseau de référents. Ces enjeux sont pris en compte dans nos relations contractuelles avec nos partenaires ;
- / **Un parcours de formation « e-learning RGPD »** à destination des salariés du Groupe.

Un Délégué à la Protection des données (DPO), point d'entrée sur ces enjeux, anime et renforce en continu le dispositif.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (BEGES) DU GROUPE POMONA

Depuis notre exercice 2022-2023, le périmètre de notre BEGES porte sur l'ensemble de la chaîne de valeur et des activités du Groupe Pomona en France : TerreAzur, PassionFroid, EpiSaveurs, Délice & Création, Saveurs d'Antoine et Relais d'Or.

Depuis l'exercice 2023-2024, nous avons intégré les données de Pomona Iberia dans le calcul du BEGES de notre métier de grossiste.



Résultats tous scopes d'émissions

Les émissions du Groupe Pomona sur l'exercice 2024-2025 sont de 4,1 millions de tonnes de CO₂e, un ordre de grandeur équivalent à celui des années précédentes. De nombreux changements de facteurs d'émission, notamment de la base Agribalyse, ont été pris en compte. La majorité de ces émissions est liée à la phase de production agricole et à la transformation des produits que nous achetons. Nos actions de réduction d'émissions de gaz à effet de serre sont détaillées au sein des chapitres relatifs à nos engagements RSE.

Sont exclus du périmètre d'empreinte carbone les postes d'émissions suivants : construction des véhicules et des bâtiments, achat des biens d'équipements et des consommables d'entrepôts, déplacements professionnels des collaborateurs, événements organisés par le Groupe, remise en œuvre des produits chez nos clients (cuisson, réchauffe et production de déchets).



Nous avons poursuivi le déploiement des ateliers « La Fresque du Climat » et « Inventons nos Vies Bas Carbone », à travers lesquels nos collaborateurs abordent de manière pédagogique, techniquement robuste et collaborative la compréhension du réchauffement climatique et les solutions possibles. **Sensibiliser et fédérer nos équipes** sur ce sujet est au cœur de nos missions RSE.

À fin septembre 2025, ce sont **près de 1600 collaborateurs**, dont la plupart de nos cadres dirigeants, qui ont participé à ces ateliers animés par nos ambassadeurs internes.

En 2025, le Pôle RSE s'est fait former à l'animation de la Fresque de la Biodiversité. Tous nos Responsables Qualité Sécurité Environnement et la Direction Qualité ont participé à cet atelier lors du séminaire Qualité et RSE annuel et une première animation en région a été faite.

1

Développer et promouvoir l'accès à une alimentation meilleure et responsable

Nous nous engageons à développer et promouvoir pour chaque segment de marché, depuis la production jusqu'à la mise en œuvre par nos clients, l'accès à une offre produits engagée selon quatre volets :

- 1.1 Préserver la santé des consommateurs
- 1.2 Améliorer les pratiques culturelles et d'élevage
- 1.3 Défendre les valeurs sociétales de nos achats
- 1.4 Maîtriser la conformité réglementaire, la sécurité sanitaire des aliments et notre plan de vigilance



Une alimentation meilleure

- Plus de bienfaits nutritionnels et de santé
- Plus de plaisir à manger

Notre objectif

Pour chaque type de commerce de bouche, offrir le plaisir d'une alimentation meilleure et responsable au juste prix

Une alimentation responsable

- Plus de respect des filières

À l'œuvre pour l'avancement de ces sujets, notre Direction Qualité & RSE regroupe un Pôle RSE et un Pôle Filières Amont, qui travaillent avec les équipes Achats et Référencement de nos réseaux de distribution sur l'ensemble de ces enjeux.



SUR L'EXERCICE 2024-2025



3,5%

de nos ventes sont des
produits bio
y compris en conversion bio

Nos ventes en produits bio se font majoritairement en restauration collective et ont continué de progresser cette année. Malgré les difficultés d'approvisionnement, nous avons poursuivi l'élargissement de nos gammes et la promotion des ventes sur ces produits.

24%

de nos ventes sont des
produits labellisés de qualité



La part de nos ventes en produits labellisés de qualité a progressé dans nos différents réseaux et sur nos différentes typologies de clients. La restauration collective est le segment client dans lequel la quote-part de ces produits est la plus élevée et la plus en progression.

Le top 5 des labels et démarches les plus contributeurs à ce compteur « produits labellisés de qualité » sont : Viandes de France, bio, MSC, niveau 2 de la certification environnementale et Bon&Engagé.

Le Commerce Équitable se développe progressivement au sein de ce compteur.

Le détail des résultats et actions sur l'ensemble des « produits labellisés de qualité » est présenté dans les chapitres qui suivent.



Doubler*
nos ventes
en produits bio

Augmenter
de 50%*
nos ventes en
*produits labellisés
de qualité***

* Par rapport à l'exercice de référence 2022-2023, ventes en chiffre d'affaires.

** Bio et en conversion bio, AOP/AOC, IGP, STG, Label Rouge, certification environnementale niveau 2, HVE, produits fermiers, Commerce Équitable, Régions Ultra-Périphériques, Bleu-Blanc-Cœur, MSC, ASC, filières sans antibiotiques, Labels de France, Écolabel européen, Ecocert détergence, Nordic Swan, produits issus d'une gestion plus durable des forêts, produits à marque Bon&Engagé.



UNE RÉPONSE CLAIRE AU MIEUX MANGER !

**Des produits toujours plus responsables,
accessibles et avec du goût,
pour le plaisir de tous !**

Voilà la promesse de **Bon&Engagé**, la marque propre commune
à **TerreAzur**, **PassionFroid** et **EpiSaveurs**.

L'offre **Bon&Engagé** est le fruit d'un travail avec nos **fournisseurs et
producteurs** dans une **démarche exclusive d'amélioration continue**
basée notamment sur les engagements suivants :

- / **Sélectionner** les bons produits et les bons ingrédients ;
- / **Limiter** au maximum la présence d'additifs et d'ingrédients ultra-transformés et
supprimer les arômes artificiels ;
- / **Améliorer** la qualité nutritionnelle des recettes ;
- / **Promouvoir** les filières françaises et locales ;
- / **Favoriser** la pêche durable et l'élevage responsable ;
- / **Agir** pour la transition écologique, et notamment l'agroécologie.

Elle compte **292 références** en produits frais élaborés, surgelés et d'épicerie,
et **65 unités de besoin** en fruits et légumes frais. 55 nouvelles références ont été
lancées sur l'exercice, dont des produits issus de l'agroécologie (bio, HVE...) et de la
pêche durable.



**PLUS DE
222 M€
DE PRODUITS À MARQUE
BON&ENGAGÉ
COMMERCIALISÉS**



EN 2025, NOUS AVONS ADOPTÉ L'ÉTIQUETAGE PLANET-SCORE® POUR NOTRE MARQUE BON&ENGAGÉ.

Planet-score® est un **système de notation environnementale indépendant** conçu pour donner une
information claire et lisible sur l'impact écologique des produits alimentaires.

Cet étiquetage se base sur un référentiel complet de 25 indicateurs. Il se traduit par une **note globale attribuée à chaque produit ou unité
de besoin, avec une échelle de couleur** allant de A (vert foncé, pour les produits les plus favorables au niveau environnemental) à E (rouge,
pour les produits les plus impactants). 3 critères d'évaluation clés sont mis en avant sur l'étiquette :

« pesticides », « biodiversité », « climat ». Dans le cas où le produit final contient 5% ou plus d'ingrédients issus de l'élevage, une information
complémentaire indique l'impact du mode d'élevage sur le bien-être animal.

Nous faisons ainsi le choix d'offrir à nos clients une **vision complète et transparente pour qu'ils soient informés de l'empreinte
environnementale des produits qu'ils achètent**. Les produits avec une étiquette Planet-score® entre A et C et qui respectent certains
critères complémentaires peuvent être intégrés dans les approvisionnements « EGalim » sur la base de la réduction des externalités
environnementales.

Pour Éric Dumont, Président du Directoire du Groupe, « nous avons fait le choix d'un dispositif d'évaluation exigeant et indépendant :
Planet-score® est un tiers de confiance qui éclaire nos démarches avec un haut niveau d'expertise. Le Groupe Pomona devient ainsi
le 1^{er} grossiste de France à intégrer cet étiquetage sur ses produits en marque propre ».



1.1 PRÉSERVER LA SANTÉ DES CONSOMMATEURS

Améliorer la qualité de nos recettes

Certaines substances, comme les additifs, les arômes, les ingrédients ultra-transformés, sont suspectées d'effets néfastes sur la santé. Bien qu'autorisées par la réglementation, leur accumulation dans les produits, voire leur simple présence, est de plus en plus sujette à controverse et nos clients s'en inquiètent.

Nous menons un **important travail de reformulation de nos recettes**, en évitant au maximum ces substances voire en en bannissant un certain nombre (colorants synthétiques, arômes artificiels, certains émulsifiants...), en respectant les qualités organoleptiques et nutritionnelles, en veillant au maintien de la sécurité sanitaire des aliments et à la maîtrise des prix.

En parallèle de cela, nous portons une vigilance toute particulière aux **taux de sel et à la qualité des glucides et matières grasses** incorporés dans nos recettes, et faisons la **chasse aux sucres cachés** et transformés (sirop de glucose...).

74 recettes, dont 64 en marque propre, ont été retravaillées cette année.

Cette réduction de l'ultra-transformation des recettes est également un levier de décarbonation de notre offre produits.

Lutter contre l'antibiorésistance

Toujours dans l'objectif d'**œuvrer en faveur de la santé des consommateurs**, nous sommes engagés dans la lutte contre l'antibiorésistance en travaillant avec des **filières d'élevage sans antibiotiques**.

Sur ces filières, nos viandes sont françaises. Concernant le porc, c'est une garantie de non-traitement après sevrage. **64 références**, en porc, poulet, dinde, canard, pintade ou coquelet, poissons, sont proposées par nos différents réseaux. Les ventes se sont élevées à près de 20 millions d'euros sur cet exercice, en régression de 14%.

Soutenir la filière Bleu-Blanc-Cœur

Nos actions en faveur de la nutrition se traduisent également par notre adhésion à Bleu-Blanc-Cœur, soutenant ainsi cette démarche de réintroduction des sources naturelles d'oméga 3 dans la chaîne alimentaire.

Cette année, EpiSaveurs a rejoint PassionFroid, Délice & Création et Saveurs d'Antoine en tant qu'adhérent de Bleu-Blanc-Cœur. Avec **152 références** proposées à nos clients, nos ventes se sont élevées à **6 millions d'euros** cette année, en stabilité par rapport à l'année passée.

De nombreuses actions sont mises en place pour stimuler le développement de Bleu-Blanc-Cœur dans nos réseaux : sensibilisation en interne avec l'appui des professionnels de la démarche, intervention à l'Assemblée Générale annuelle et à une table ronde au Salon de l'Agriculture, participation à une réunion locale, rencontres clients et signature d'un partenariat filière.

Ce sont cette année **836 tonnes de CO₂ en moins qui ont été rejetées** dans l'atmosphère et **1,8 tonne d'oméga-3 en plus dans les assiettes**.



En 2020, l'association a fait le bilan de l'évaluation des externalités environnementales de ses filières. Elle a démontré que le cahier des charges Bleu-Blanc-Cœur avait un impact positif en la matière. Un argumentaire qui répond au point 1 de l'Article 24 de la loi EGAlim, donnant la possibilité au pouvoir adjudicateur d'apprécier la pertinence des produits Bleu-Blanc-Cœur dans le cadre des « menus EGAlim ».

152

RÉFÉRENCES
BLEU-BLANC-CŒUR



1.2 AMÉLIORER LES PRATIQUES CULTURALES ET D'ÉLEVAGE

Notre ambition : être acteur de la transition agroécologique en étant prescripteur auprès des filières amont et en les accompagnant dans leur mutation, qu'elles soient végétales ou animales.

Soutenir le développement de l'agriculture biologique

Notre conviction qu'un retour à des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité est possible nous conduit à encourager les filières obéissant au cahier des charges de l'agriculture biologique et celles qui s'y convertissent.

À travers nos réseaux **PassionFroid, TerreAzur, EpiSaveurs, Délice & Création, Saveurs d'Antoine et Relais d'Or**, nous sommes certifiés par un organisme accrédité pour la distribution de produits « agriculture biologique ».

En ajoutant Biofinesse, notre filiale dédiée au bio, ce sont **152,3 millions d'euros** de produits issus de l'agriculture biologique et **près de 522 000 euros** de produits en conversion bio qui ont été commercialisés sur l'exercice 2024-2025, **soit 3,5% de nos ventes**.

Nos tonnages vendus ont progressé de 21% par rapport à l'exercice précédent. Près de 90% de ces tonnages sont vendus en restauration collective. 15 lancements en marque Bon&Engagé et la promotion de la globalité de notre offre certifiée bio via nos catalogues ont été des leviers de développement.



Les produits issus de l'agriculture biologique étant éligibles aux « menus EGalim » et même requis à hauteur de 20% minimum selon l'article 24 de la loi EGalim depuis le 1^{er} janvier 2022, notre mission est d'apporter à nos clients des solutions pour répondre à cette requête réglementaire.

Promouvoir les certifications environnementales et les techniques agronomiques vertueuses au sein de nos filières

CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES

Nous adhérons à l'Association nationale pour le développement de la certification **Haute Valeur Environnementale**. Cette démarche prône une agriculture qui intègre et développe la biodiversité dans la conduite de l'exploitation, limite au maximum les intrants et tient compte de la ressource en eau. Elle représente une démarche de progrès que nous entendons porter de manière dynamique dans le cadre de notre politique RSE.

Depuis plusieurs années, nos réseaux TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs travaillent avec leurs fournisseurs producteurs pour développer leur offre. L'évolution du cahier des charges de certification HVE amène des difficultés d'accès ou de maintien de certification à certaines filières. Nous relayons les problématiques à l'Association et accompagnons nos producteurs du mieux possible. Nos ventes en produits issus des certifications environnementales niveaux 2 et 3 (HVE) se sont élevées à **181,6 millions d'euros**, en hausse de 18% par rapport à l'année passée.



Le dispositif de certification environnementale intègre 3 niveaux d'exigence, dont les 2^e et 3^e niveaux sont reconnus officiellement éligibles aux 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité. Le niveau 2 est éligible jusqu'à fin 2026. En sélectionnant des produits issus de filières certifiées, en incitant celles qui ne le sont pas à entrer dans des démarches de certification, nous sommes en mesure d'offrir à nos clients des solutions pour atteindre leurs objectifs réglementaires.

CERTIFICATIONS À L'IMPORT

Lorsque nos approvisionnements doivent s'étendre hors de France, nous veillons également à promouvoir des filières durables. En couvrant un nombre important de points de contrôle de la **certification environnementale niveau 2, le référentiel GLOBALG.A.P. est synonyme de bonnes pratiques culturelles**. Reconnu internationalement, il est également une référence en matière de sécurité sanitaire des aliments, de traçabilité et sur des points de contrôle santé et sécurité des travailleurs.

Le référentiel VEGAPLAN déployé en Belgique est également dans cette dynamique.

Tous nos fruits et légumes frais d'import sous marque Bon&Engagé proviennent d'exploitations GLOBALG.A.P. ou VEGAPLAN (agrumes, ananas, pomme de terre...).



POUR UNE AGRICULTURE DU VIVANT



TerreAzur est partenaire depuis 6 ans du mouvement « **Pour une Agriculture du Vivant** » qui regroupe, développe et diffuse des pratiques agronomiques basées sur la santé des sols et des écosystèmes, pour faire progresser tous types de cultures en systèmes conventionnels et biologiques. Cette démarche agroécologique de progrès s'inscrit dans nos ambitions RSE et permet de structurer des filières agroécologiques sur le long terme. Nous siégeons au conseil d'administration et notre Directeur des Achats est Vice-Président prospective du bureau de l'association.

TerreAzur incite ses producteurs à rejoindre ce mouvement pour faire évoluer leurs pratiques agricoles. Cette année, 2 de nos fournisseurs se sont engagés à faire évoluer leurs pratiques, rejoignant les 8 déjà engagés.

Nous sommes **certifiés niveau 2** de la démarche depuis avril 2023 après avoir été audités par un tiers extérieur. Depuis, nous avons pu identifier des pommes à marque Bon&Engagé et des jus de pomme issus de cultures sur « sols vivants ».

21 collaborateurs ont été acculturés à la démarche sur l'année 2024-2025.

FEL PARTENARIAT

TerreAzur veille également à la **maîtrise des résidus des produits phytosanitaires** dans le cadre de la convention d'autocontrôles Fel Partenariat. Ces analyses sont incluses dans le plan annuel d'analyses physico-chimiques sur les produits.

Lutte contre la déforestation

Dans l'attente de la confirmation des modalités de mise en œuvre du règlement européen sur la déforestation (EUDR) du 26 juin 2023, nous avons travaillé pendant l'exercice sur notre système de diligence raisonnée et sur le procédé de déclaration des numéros de traçabilité. Pour certains ingrédients comme l'huile de palme, nous demandons à nos fournisseurs de basculer sur des approvisionnements durables lorsque sa présence ne peut être évitée pour des raisons technologiques et de coût.

AGROÉCOLOGIE

5 PRATIQUES MAJEURES

1. AGROFORESTERIE
2. COUVERTS VÉGÉTAUX
3. STOCKAGE DU CARBONE DANS LE SOL
4. LIMITATION DU TRAVAIL DU SOL
5. STOCKAGE ET FILTRATION DE L'EAU



Chez EpiSaveurs, près de **12 millions d'euros** ont été réalisés sous labels **Ecocert détergence**, **Ecolabel européen** et **Nordic Swan** sur cet exercice. Ces derniers garantissent une réduction de l'impact environnemental des produits d'hygiène et d'entretien.



Privilégier la pêche et l'aquaculture durables

Sur la filière des produits de la mer, nous sommes engagés dans une démarche qui se traduit par la préservation des ressources sauvages, le développement de l'aquaculture durable et la lutte renforcée contre la pêche illégale.

Nos réseaux PassionFroid, TerreAzur et Relais d'Or sont certifiés par un organisme accrédité pour la distribution de produits certifiés « MSC » (Marine Stewardship Council) et « ASC » (Aquaculture Stewardship Council). **EpiSaveurs** est également certifié « MSC ».

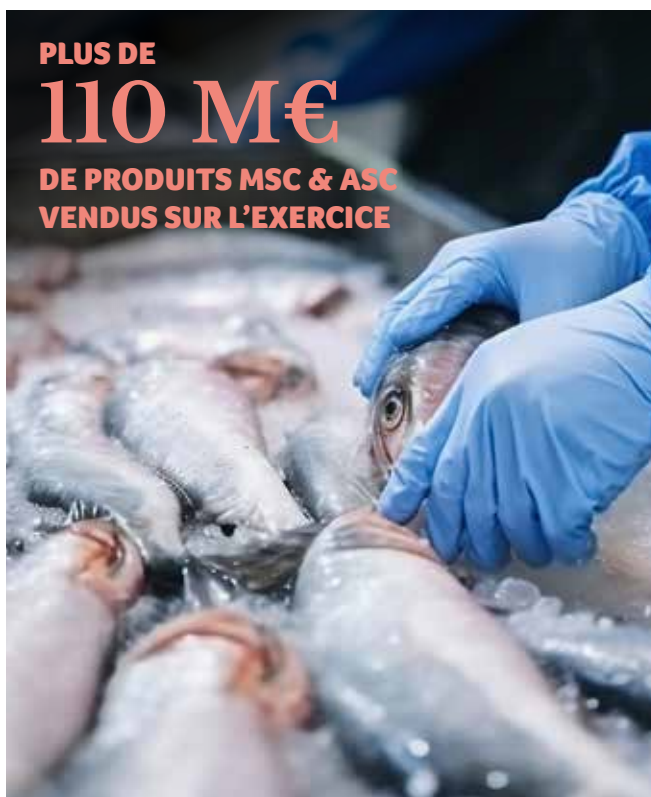
Ce sont **105 millions d'euros de produits MSC qui ont été commercialisés sur l'exercice 2024-2025**, en augmentation au même titre que les tonnages vendus.

Nous développons les certifications ASC ou GLOBALG.A.P. sur nos filières de produits d'aquaculture frais ou surgelés, en particulier en saumon, daurade, bar, truite et crevette. **5,4 millions d'euros de produits ASC ont été vendus sur l'exercice.**



Avec un cahier des charges intégrant une surveillance des niveaux de stocks de poissons, une minimisation des impacts des engins de pêche sur l'environnement et des critères de conditions de travail à bord des navires, le label international et privé MSC contribue aux objectifs de durabilité que la loi EGalim vise au travers du label public Pêche Durable. Son processus d'évaluation et de certification externes des pêcheries et sa chaîne de traçabilité contrôlée sont également des atouts.

Un argumentaire qui, via le point 8 de l'article 24 de la loi EGalim, donne la possibilité au pouvoir adjudicateur d'apprécier une équivalence entre MSC et Pêche Durable.



Agir pour le bien-être animal

Nous intégrons des **critères d'amélioration des pratiques d'élevage dans la charte d'engagement qualité et RSE** destinée à nos fournisseurs et que nous ajustons et enrichissons chaque année. Nous leur demandons notamment de s'engager à s'assurer que les **5 principes fondamentaux qui régissent le bien-être animal** soient bien appliqués, à mettre en place un plan de progrès en matière de bien-être animal et à sensibiliser l'ensemble des maillons de la filière. Nous détaillons les étapes d'élevage, de transport et d'abattage par espèces terrestres (porcins, volailles, bovins...) et marines. Afin d'être conseillés et confortés dans nos choix, nous échangeons avec des associations de défense du bien-être animal. Ces dernières nous aident à avancer sur les critères d'amélioration des conditions d'élevage dans l'ensemble de nos filières animales.



Afin de contribuer à l'**amélioration des pratiques d'élevage des poules pondeuses**, nous nous sommes fixé l'objectif* d'**arrêter fin 2025 les œufs et ovoproduits issus de poules élevées en cage**.

Notre gamme se compose d'**ovoproduits liquides ou élaborés**, tels que notamment omelettes et œufs durs, ainsi que d'**œufs coquilles**. Sur tous ces produits, nos réseaux travaillent la transition sur des **modes d'élevages bio, en plein air ou au sol** depuis de nombreuses années, **avec la filière** qui a dû et doit continuer à se transformer et à se dimensionner pour pouvoir fournir les volumes nécessaires provenant de ces **modes d'élevage**.

La transition est aboutie sur tous nos ovoproduits liquides et le sera en février 2026 sur tous nos œufs coquilles.

Tous ovoproduits et œufs coquilles confondus, sur le mois de septembre 2025, ce sont précisément **75,1% de notre assortiment** et **82,2% de nos volumes de vente** qui sont issus d'élevages alternatifs à la cage. Fin 2025, nous prévoyons d'atteindre une part d'assortiment de 90%.

Du fait des tensions de marché, nos ovoproduits élaborés omelettes et œufs durs finiront quant à eux de basculer complètement courant 2026, nous permettant d'afficher 100% de hors cage au plus tard en novembre.

Nous sommes **attentifs aux contraintes et problématiques des éleveurs**. Nous sommes vigilants aux conditions d'élevage en bâtiments et interdisions les systèmes combinés.

En parallèle, nous demandons à nos fournisseurs d'incorporer dans nos **recettes élaborées des œufs issus d'élevages alternatifs**, et ce tout particulièrement pour notre **marque Bon&Engagé**.

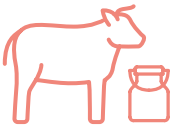
* Pour nos réseaux PassionFroid, Délice & Création et Saveurs d'Antoine.



D'ici 2028, l'objectif est que **la totalité de nos produits bruts, surgelés et élaborés vendus sous marques propres**, contenant au moins 50% de viande de poulet, provienne d'élevages et d'abattoirs **respectant l'ensemble des critères de l'European Chicken Commitment**. De façon additionnelle et à la même échéance, 20% au moins de nos volumes proviendront d'élevages garantissant aux animaux un accès au plein air ou à un jardin d'hiver.



Parmi nos actions, nous continuons de développer une gamme de produits à base de porcs issus d'élevages certifiés au niveau 2 de la certification environnementale et engagée sur le bien-être animal notamment via la non-castration des porcs. Elle garantit un élevage sans antibiotiques après sevrage.



Côté bovin et laitier, nos réseaux travaillent à **développer le pâturage**.



Développer l'offre végétarienne

Dans l'objectif d'accompagner l'**évolution des modes de consommation** et la **réduction de l'empreinte environnementale de l'alimentation**, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs réglementaires, nos réseaux enrichissent leurs **gammes de produits adaptés à une alimentation plus végétale** et les associent à de nombreuses idées recettes. Newsletters, tutos, rubriques « recettes veggie », catalogues dédiés accompagnent nos clients dans la diversification de leurs menus. Des formations sur la cuisine végétarienne leur sont délivrées par nos conseillers culinaires. Nous remettons par exemple au goût du jour des **légumineuses, des céréales et des graines** parfois oubliées des assiettes, contribuant ainsi à varier les sources d'approvisionnement et donc les cultures.

PassionFroid a sélectionné une offre qui respecte notre charte de retravail de recettes, qui est sans OGM et qui privilégie les origines françaises ou européennes. Plus de **250 références** répondent à ces exigences et près de 50 nouveautés ont été lancées. Parmi elles, des légumineuses, céréales et alternatives végétales aux produits laitiers et à la viande.

Pour **EpiSaveurs**, le veggie est un des **axes stratégiques de développement**, avec une offre végétale déjà largement disponible. Le réseau a renforcé ses accompagnements clients et des outils de formation tels qu'un e-learning.

1.3 DÉFENDRE LES VALEURS SOCIÉTALES DE NOS ACHATS

Renforcer la part de nos produits porteurs de **Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO)** et aller chercher des **approvisionnements au cœur de nos territoires** matérialisent nos actions en faveur du volet sociétal de nos achats.

Promouvoir les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine

Nos réseaux intègrent au sein de leurs gammes des produits sous signes officiels de qualité et d'origine : **Label Rouge, Appellation d'Origine Protégée (AOP) ou Contrôlée (AOC), Indication Géographique Protégée (IGP), Spécialité Traditionnelle Garantie (STG)**. Ils sont l'expression de savoir-faire, de terroirs et/ou de patrimoines culinaires.

Parmi les labels de qualité officiels éligibles aux « menus EGalim », on compte aussi les **Régions Ultra-Périphériques (RUP)**, valorisant la qualité de la production française d'outre-mer.

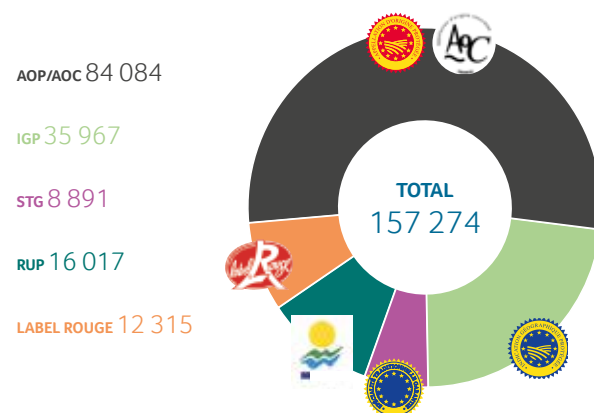
L'augmentation de nos ventes en chiffre d'affaires s'accompagne d'une hausse de nos volumes de vente.



Les produits porteurs de « SIQO » sont éligibles aux menus EGalim. En enrichissant notre offre d'un panel de références certifiées large et varié, nous aidons nos clients à faire progresser leur part de produits répondant à la loi.*

**Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine.*

CHIFFRE D'AFFAIRES EN K€ DE PRODUITS VENDUS SOUS SIQO SUR 2024-2025



Porter les origines françaises

PassionFroid, EpiSaveurs, Délice & Création, Saveurs d'Antoine et Relais d'Or sont habilités pour distribuer des produits porteurs de labels Viandes Origine France.

Ces réseaux ont commercialisé cette année **281 millions d'euros sous labels Viandes de France** (Porc, Bœuf, Volaille...). Les tonnages associés ont augmenté de 8,7% cette année.

Nous développons également l'**origine France sur nos produits laitiers et nos fruits et légumes**, en particulier dans nos réseaux orientés RHD. À titre d'exemple, 67% de nos produits laitiers sont en lait français, caractéristique qui est l'un des socles de notre marque Bon&Engagé.

TerreAzur et PassionFroid sont adhérents de la charte Pavillon France, garantie d'un sourcing de qualité avec des mareyeurs passionnés et du meilleur de la pêche française pour leurs clients.

Nous portons le savoir-faire français en proposant également chez Saveurs d'Antoine des **produits élaborés par des artisans et des maîtres artisans**, et en travaillant chez PassionFroid avec deux **Meilleurs Ouvriers de France**, l'un MOF Fromager, l'autre MOF Viandes et Volailles.

PRÈS DE

281 M€

DE PRODUITS
VIANDES DE FRANCE
COMMERCIALISÉS



Respecter les producteurs et fournisseurs

DÉVELOPPER LES FILIÈRES LABELISÉES COMMERCE ÉQUITABLE



Afin de développer des relations commerciales respectueuses des hommes et de l'environnement, nous travaillons des filières de bananes, cafés, chocolats, laits et glaces certifiées **Max Havelaar**.



Nous travaillons des filières « **Agri-éthique France** », premier label de Commerce Équitable français qui garantit un revenu au producteur via un engagement prix et volume sur une durée de 3 ans.

Plus de 6 millions d'euros de produits ainsi labellisés ont été vendus cette année par nos réseaux.



Les labels répondant à la définition française et légale du Commerce Équitable étant éligibles aux 50% EGalim, grâce au texte de loi Climat et Résilience d'août 2021, ces derniers trouvent une place dans les menus durables et de qualité de nos clients.

ACCOMPAGNER LOCALEMENT

Le Groupe Pomona collabore avec de nombreux producteurs/fournisseurs dans toute la France.

Nous avons sur le territoire **plus de 300 acheteurs** qui travaillent le plus possible dans un esprit de collaboration pérenne et de confiance. Ils mettent en place des contrats pluriannuels ou tripartites sur certaines filières.

Ce type d'engagement permet à notre amont d'enclencher des investissements et des démarches agroécologiques de manière plus sereine. À titre d'exemple, **45 contrats tripartites avec des clients nationaux** sont en cours parmi les régions Alsace, Champagne Lorraine, Midi-Pyrénées et Ile-de-France de TerreAzur. Et chez EpiSaveurs, **1 nouveau contrat** s'est ajouté cette année aux 2 contrats pluriannuels tripartites, garantissant un engagement volumes pour 2 ans reconductible 1 an.

Nos RQSE régionaux accompagnent quant à eux nos fournisseurs locaux dans la mise en œuvre de leurs plans de progrès définis au cours d'audits de référencement et de suivi.

Il arrive parfois que nous devions mettre fin à une collaboration. Dans ce cas, nous mettons en place des plans de désengagement, en concertation avec les services Achats et Juridiques, afin de ne pas mettre en difficulté les producteurs et de respecter les délais de prévenance.



Le Groupe Pomona collabore avec de nombreux producteurs/fournisseurs dans toute la France et développe des contrats pluriannuels sur certaines filières.

1.4 MAÎTRISER LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE, LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS ET NOTRE PLAN DE VIGILANCE

Conformément à la réglementation, nous avons formalisé, pour l'ensemble de nos activités, **notre plan de maîtrise sanitaire, basé sur une étude HACCP** (analyse des dangers et points critiques de maîtrise) et les **bonnes pratiques d'hygiène**.

L'ensemble des procédures Qualité, Sécurité et Environnement sont **évaluées ou auditées chaque année** par nos équipes Qualité sur tous les sites pour chacun de nos réseaux français. Ces audits portent sur la connaissance des règles par les salariés, le bon fonctionnement organisationnel et le bon suivi de la maintenance technique des installations et du matériel.

Notre Direction Qualité & RSE assure également un système de **veille réglementaire et sanitaire** à destination des équipes qualité afin d'adapter au plus vite nos procédures internes aux nouvelles évolutions.

La fonction Qualité Sécurité Environnement mobilise dans l'ensemble du Groupe plus de **110 collaborateurs à plein temps**, soit près de 1% de l'ensemble de nos effectifs.

Accompagner nos sites dans des démarches de certifications

Compte tenu des enjeux de chaîne du froid et de la nature périssable de certains produits, les réseaux **TerreAzur et PassionFroid sont certifiés ISO 22 000** pour leur système de management de la sécurité des denrées alimentaires.

Nos sites **Délice & Création Centrale et Export** sont également certifiés ISO 22000.

Les performances sont évaluées chaque année lors des audits par Bureau Veritas Certification ou pour les sites Délice & Création par AFNOR Certification.

Mettre en place des plans de contrôle des produits et des fournisseurs

Les mesures de maîtrise relatives aux fournisseurs de produits alimentaires reposent sur **l'intégration des exigences dans les cahiers des charges, les chartes d'engagement fournisseurs ou contrats**.

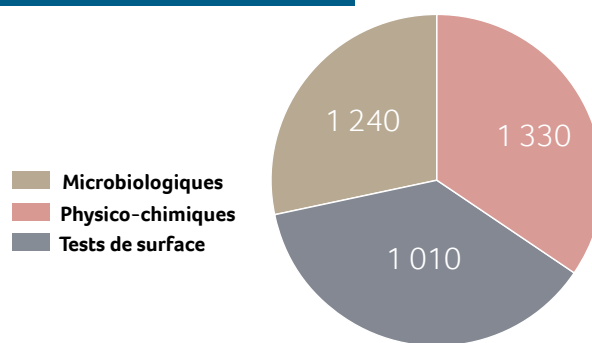
Une évaluation du respect des exigences est réalisée dans les questionnaires, les **visites et les audits de référencement et de suivi des fournisseurs** que nos équipes effectuent.

En ce qui concerne la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, qui est notre enjeu prioritaire, une cartographie selon la nature des produits et leurs conditions de mise en œuvre est déployée dans le cadre de nos **démarches Qualité et Sécurité des Aliments**.

Nous menons notamment une démarche de **prévention et de surveillance** via l'élaboration et le suivi de plans de contrôle physico-chimique et bactériologique de nos produits, réalisés par un **laboratoire accrédité extérieur**.

Ces contrôles permettent de vérifier la sécurité sanitaire mais aussi l'absence de contamination des produits par des substances chimiques indésirables, la loyauté marchande des denrées et le respect des cahiers des charges. Les surfaces de travail sont aussi analysées pour valider l'hygiène des ateliers où sont manipulés les produits.

NOMBRE D'ANALYSES
RÉALISÉES SUR 2024-2025



Les plans de contrôle sont révisés annuellement pour répondre au plus juste aux évolutions réglementaires et/ou anticiper les risques émergents.

En matière de santé et de sécurité des aliments, nous avons géré, selon nos procédures internes couvertes par nos certifications, plusieurs opérations nationales de blocage (produit isolé dans nos entrepôts), retrait (produit retiré chez nos clients) ou rappel (produit retiré chez nos clients et communication d'informations à transmettre aux consommateurs).

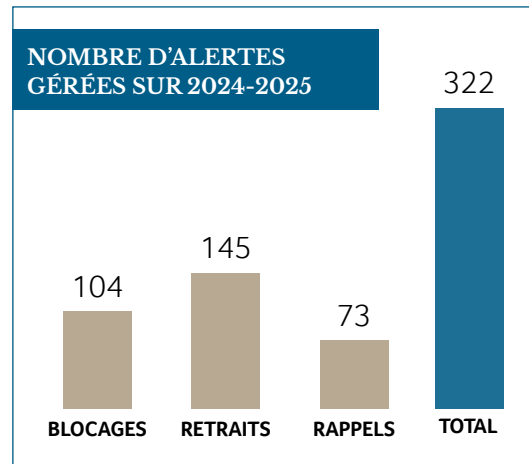
Pour optimiser notre gestion des alertes, notre Pôle Service Après-Vente est en charge de gérer les alertes de manière centralisée pour tous les réseaux hors Relais d'Or et Espagne. En complément, un outil de gestion automatique des appels clients dans le cadre des alertes sanitaires a été mis en place afin de fiabiliser et renforcer l'efficacité de nos procédures pour les réseaux TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs.

Le nombre d'alertes reste stable par rapport à l'année passée.

Nos équipes qualité et achats évaluent chaque année la performance de l'ensemble de nos fournisseurs nationaux sur les critères sanitaires, achats et de qualité de service :

- / Nombre d'alertes ;
- / Nombre de non-conformités ;
- / Maîtrise des livraisons ;
- / Réactivité.

Au sein de cette évaluation annuelle est aussi intégrée la cotation de nos fournisseurs sur le devoir de vigilance, réalisée selon les modalités exposées ci-dessous.



Mettre en œuvre notre plan de vigilance

NOTRE OUTIL DE CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Dans un souci d'expertise et d'objectivité, nous avons demandé à un tiers référent, l'AFNOR (Association Française de Normalisation), de nous aider à mettre au point un outil de cotation des risques fournisseurs au regard du devoir de vigilance et au regard de spécificités de l'agroalimentaire. Cet outil nous permet d'évaluer par enjeux le niveau de risque associé à nos filières d'achats, par familles de produits, par pays, puis par fournisseurs.

Les enjeux répertoriés et évalués sont les suivants :

- / relatifs au devoir de vigilance strict : environnement, santé et sécurité au travail, droits de l'homme et conditions sociales, sécurité sanitaire des aliments ;
- / complémentaires : contexte et environnement des affaires, loyauté des pratiques et éthique, food defense, fraude alimentaire, bien-être animal.

L'outil permet de délivrer un scoring par fournisseurs.

LES ÉVALUATIONS SE POURSUIVENT

Tous nos fournisseurs à marque propre des réseaux TerreAzur, PassionFroid, EpiSaveurs, Délice & Création et Saveurs d'Antoine ont été notés dans l'outil. Nous poursuivons le travail sur nos fournisseurs à marque nationale. Des plans d'action sont mis en place en cas de décalage d'un fournisseur par rapport à sa catégorie.

L'ÉVOLUTION DE NOTRE SOURCING ET LA GESTION DES CRISES

Les évaluations nous permettent de mettre à jour et d'enrichir encore davantage notre base de données informatives sur nos fournisseurs. Nous identifions des données clés pour élaborer des stratégies d'approvisionnement pertinentes, objectives, efficaces et fiables face aux risques spécifiques de nos catégories d'achats.

Lorsque des alertes surviennent sur des critères sociaux, environnementaux ou sur des pratiques de filières, nous mettons en place des cellules de crise internes. Si nécessaire, nous mandations des audits spécifiques visant à confirmer ou réduire le niveau de risque identifié. En cas de problématique avérée et non soluble, nous actons l'arrêt d'une filière, d'un produit ou la radiation d'un fournisseur.

Nous capitalisons sur les enseignements de ces alertes pour ensuite améliorer nos évaluations et actualiser nos procédures internes.

2

Accompagner nos clients avec des services sûrs et éco-responsables

Dans le cadre de notre mission auprès de nos clients, nous souhaitons les accompagner dans leur démarche RSE en leur apportant des services de qualité et respectueux de l'environnement :

- 2.1 Faire preuve de transparence et mesurer la satisfaction des clients
- 2.2 Réduire les pollutions et l'impact carbone
- 2.3 Gérer les déchets
- 2.4 Lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaire



Des services sûrs

- Une transparence de l'information
- Une mesure de la satisfaction client
- Une sécurisation via des outils de gestion

Notre objectif

Être aux côtés des professionnels des métiers de bouche en leur apportant des services qui complètent leur propre démarche RSE

Des services éco-responsables

- Un stockage moins énergivore
- Des livraisons moins carbonées
- Un traitement des déchets lié au cycle de vie des produits
- Une lutte contre le gaspillage alimentaire via des partenariats



SUR L'EXERCICE 2024-2025



Net Promoter Score
de nos réseaux français :

45

Dans l'ensemble, nos réseaux français ont vu leur Net Promoter Score progresser cette année. Notre objectif 2030 est déjà atteint, et même dépassé. Tout l'enjeu est désormais de maintenir ce niveau de performance dans le temps, et même de l'améliorer encore.

Émissions de gaz
à effet de serre
sur notre métier de grossiste

162 650
tonnes
de CO₂e



Nos émissions de CO₂e rapportées à la tonne vendue sont en baisse de 2% par rapport à celles de l'exercice 2023-2024, elles-mêmes relativement stables par rapport aux émissions de notre année de référence 2022-2023.

L'analyse de cette évolution montre une réduction de 1% des émissions liées aux carburants, de 15% pour ce qui est des émissions liées aux fuites de gaz frigorigènes et de 7% sur celles liées à l'électricité.

Une tendance qui conforte les premières avancées de notre plan de décarbonation.



*Net
Promoter Score :*
> 40

**Réduire de
30%***
*nos émissions de gaz
à effet de serre sur
notre métier
de grossiste*

Objectif construit selon les objectifs de décarbonation des secteurs du bâtiment et du transport définis par la Stratégie Nationale Bas Carbone (version 2), qui est la feuille de route de lutte contre le changement climatique que la France a établie dans le cadre de sa signature de l'Accord de Paris.

* Notre année de référence est l'exercice 2022-2023.

2.1 FAIRE PREUVE DE TRANSPARENCE ET MESURER LA SATISFACTION DES CLIENTS

Informez sur nos produits et mettez à disposition de nos clients des statistiques d'achat

Nous nous engageons sur la **qualité des données produits transmises à nos clients**, qui attendent des informations fiables, précises, mises à jour régulièrement et facilement accessibles. Les fiches techniques doivent ainsi refléter ces exigences croissantes. C'est pourquoi nous avons **mis en place un PIM** (Product Information Management) dédié qui regroupe et permet des échanges sous forme digitalisée de l'ensemble des données produits. **Le système a été déployé dans nos réseaux PassionFroid et EpiSaveurs.**

Grâce à cet outil performant, nous faisons **évoluer l'échange de données entre nos fournisseurs et nous**, pour notre plus grand bénéfice commun :

/ **Une saisie centralisée et facilitée** via un portail web ergonomique compatible GDSN (Global Data Synchronisation Network) ;

/ **Des informations complètes**, mises à jour et conformes à la législation pour satisfaire nos clients et répondre au contexte réglementaire.

Afin de permettre à nos clients en restauration collective de suivre l'évolution de la part des produits durables ou sous signes d'origine ou de qualité dans leurs menus, **l'identification et le reporting chiffré de ces produits au sein des mercuriales sont en place.** Nos clients ont à disposition des **statistiques spécifiques aux produits sous labels éligibles ou potentiellement éligibles à la loi EGalim** ; leurs labels sont clairement identifiés avec mention de leur éligibilité.

Informez et écoutez les consommateurs, sensibiliser à la nutrition et à la consommation responsable

Dans le cadre des formations internes « **École des Chefs** » ou « **École des Saveurs** » qui s'adressent aux commerciaux en restauration collective, nos équipes de vente sont formées aux **enjeux et aux recommandations du GEMRCN** (Groupe d'Études des Marchés, Restauration Collective et Nutrition).

Au sein de son école l'**Académie des Experts**, Délice & Création propose des formations à ses clients artisans.

L'ensemble de nos réseaux met en place pour les équipes (commerciales, achats et qualité) **des supports et des formations sur les enjeux relatifs à nos engagements RSE.**

Plus particulièrement, **depuis 2023, les Grands Comptes de nos réseaux TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs bénéficient d'un module de formation étoffé sur les thématiques Qualité et RSE.**

Nos ateliers Climat et Biodiversité illustrent notre volonté de sensibilisation des équipes sur ces sujets.

Pour accompagner nos clients dans le **calcul et l'optimisation de leur empreinte carbone**, nous leur mettons à disposition notre empreinte carbone en livraison exprimée en gCO₂e par kg vendu, en particulier pour nos réseaux TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs.





Mesurer la satisfaction de nos clients

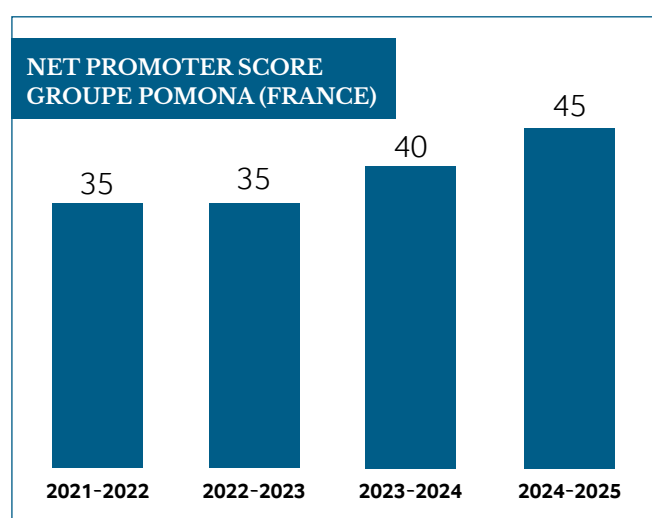
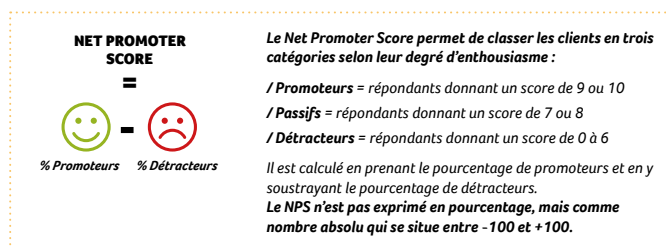
Pour prouver leur engagement en matière de satisfaction clients, **les réseaux PassionFroid, TerreAzur, EpiSaveurs et Relais d'Or sont certifiés selon le référentiel ISO 9001 pour leur système de management qualité**, ce qui représente l'ensemble des régions des 4 réseaux.

Afin d'accompagner au mieux les clients, chaque année, notre Direction Qualité & RSE réalise une enquête de satisfaction auprès de 10 000 clients de l'ensemble de nos réseaux de distribution français. Ces enquêtes permettent de recueillir par segments clients et par familles de produits les attentes sur l'ensemble des prestations et leurs évolutions, pour anticiper des besoins émergents. Elles mesurent la qualité perçue, exprimée selon le niveau de recommandation des clients, en complément des indicateurs internes de conformité de la livraison suivis mensuellement.

Dans l'ensemble, nos réseaux français ont vu progresser leur Net Promoter Score avec un résultat à 45 pour l'exercice 2024-2025.

La progression de l'indicateur nous conforte sur la solidité de nos liens avec nos clients. Notre objectif est **déjà atteint et même dépassé**. Notre enjeu est désormais de maintenir ce niveau pour le Groupe sur les prochains exercices et de **faire progresser** les réseaux et sites qui ne l'auraient pas encore atteint.

L'ensemble des performances montre que nous restons un **partenaire de confiance pour nos clients**.

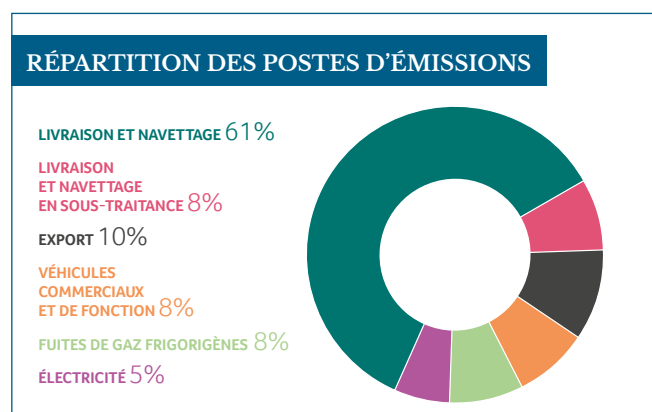


2.2 RÉDUIRE LES POLLUTIONS ET L'IMPACT CARBONE

Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de notre métier de grossiste

Notre périmètre « **métier de grossiste** » correspond aux émissions directes de gaz à effet de serre produits par nos activités (équivalent scope 1), aux émissions indirectes liées à l'énergie (équivalent scope 2) et à nos activités de sous-traitance en navettage intersites et en livraison. Les émissions comptabilisées sont donc :

- / celles liées aux carburants de la livraison et du navettage de nos produits, soit par notre flotte de véhicules en propre, soit par des sous-traitants ;
- / celles liées aux carburants de nos véhicules commerciaux et de fonction ;
- / celles issues des fuites de gaz frigorigènes de nos installations en propriété ;
- / celles liées à la consommation électrique de nos bâtiments.





Notre plan d'action de décarbonation s'articule selon les leviers suivants :

- / transformation de nos technologies de camions ;
- / transformation de nos technologies de véhicules commerciaux et de fonction ;
- / incitation de nos transporteurs sous-traitants à une décarbonation au moins similaire à la nôtre ;
- / remplacement dans les installations frigorifiques de nos sites des fluides à fort pouvoir de réchauffement par des gaz moins impactants ;
- / réduction de nos consommations d'énergie, qu'il s'agisse de carburants ou d'électricité.



Sur ce périmètre, nos émissions de gaz à effet de serre s'élèvent à 162 650 tonnes de CO₂e pour l'exercice 2024-2025. Notre empreinte carbone s'élève à 119 kgCO₂e / tonne vendue.

Relativement stables entre 2022-2023 et 2023-2024, nos émissions de CO₂e rapportées à la tonne vendue ont baissé de 2,3% en 2024-2025 grâce aux actions suivantes :

- / augmentation notamment de l'utilisation des biocarburants B100 (issu de colza 100% français) et HVO (issu d'huiles et graisses usagées), ayant contribué à la baisse des émissions de 1% en livraison et pour nos navettages intersites ;
- / déploiement de mesures de sobriété énergétique (réduction de l'énergie utilisée pour les groupes froids, mise en place de LED...) ;
- / remplacement des gaz frigorigènes et réduction des fuites sur nos installations de stockage, dont le niveau d'émissions associées s'est atténué de 15%.

Stockage éco-responsable

Nos Directions Immobilière, Logistique et Achats œuvrent à la **réduction de l'impact environnemental au travers de 3 axes : la limitation des gaz à effet de serre** dus aux fluides frigorigènes, **la limitation de la consommation d'électricité et le développement de la part des énergies renouvelables**.

CHOIX DE FLUIDES FRIGORIGÈNES À FAIBLE IMPACT CARBONE

Les technologies d'équipement frigorifique utilisant des **fluides dits « naturels » (CO₂ et/ou NH₃ et propane notamment) à faible impact carbone** continuent d'être déployées sur nos entrepôts lors des opérations neuves ou des travaux de remplacement d'installations existantes aux HFC.

Depuis 2019, les travaux réalisés ont ainsi permis de **diminuer les quantités de R404** présentes dans nos installations **de 59%**.

Après des changements d'installations frigorifiques sur 3 sites cette année, 8 nouveaux sites seront concernés lors de l'exercice 2025-2026.

Des études intégrant un volet environnemental et énergétique sont systématiquement menées afin de définir le meilleur choix d'installation à mettre en œuvre. Elles sont réalisées avec l'aide d'un Assistant Maîtrise d'Ouvrage (AMO) spécialisé dans le froid industriel. En parallèle, la Direction Immobilière reste en veille sur les nouvelles technologies.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ET AMÉLIORATION DU PILOTAGE DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Notre Direction Immobilière suit au niveau national, depuis plusieurs années, un **benchmark des consommations et des coûts d'électricité** de nos principaux entrepôts pour les 4 Branches les plus consommatrices : PassionFroid, TerreAzur, Relais d'Or, Délice & Création.

Le suivi et l'optimisation de nos installations électriques, ainsi que le management de nos consommations contribuent à notre plan de sobriété.

Le choix a été fait de rénover les installations frigorifiques et les éclairages avec des technologies moins gourmandes en électricité :

- / **Les technologies frigorigènes à fluide naturel**, en plus d'avoir un impact carbone réduit, sont aussi plus performantes et consomment moins d'électricité ;
- / **La généralisation des éclairages LED se poursuit sur les sites existants avec pour objectif 100% des sites équipés d'ici fin 2025.**



ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2024-2025, **5 nouveaux sites ont été équipés de centrales photovoltaïques en toiture**. Cumulés avec les 4 sites déjà équipés, cela porte la puissance totale installée de 1 500 kWc à 3 400 kWc.

Notre premier **contrat de gré à gré (ou Power Purchase Agreement – PPA) a démarré en mars 2024 : 10% de notre électricité proviennent de la production éolienne du parc éolien Saurupt** de la commune de Séraumont, dans les Vosges. Ce contrat se poursuivra jusqu'en 2029.

Un second PPA, signé en octobre 2025, sera actif au 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 15 ans : 10% de notre électricité proviendront de deux parcs photovoltaïques, le premier situé dans le Gers à la place d'une ancienne carrière et le second en Mayenne sur une ancienne décharge. En plus de produire de l'énergie décarbonée, ces projets permettent d'utiliser des terrains qui ne peuvent pas être réhabilités.

Le cumul de ces deux PPA fera monter **à plus de 20% la part des énergies renouvelables au sein de nos approvisionnements d'électricité**.



Pour certaines filières, nous avons parfois recours à du stockage externe. Nos prestataires sont référencés sur leur capacité à respecter nos exigences en matière de santé, sécurité, environnement, précisées dans nos chartes et contrats. Ils font l'objet d'audits ou inspections. Nous n'avons pas eu de remontées de situation de défaillance cette année.

Livraisons éco-responsables

Nous veillons à maîtriser la chaîne logistique depuis nos entrepôts jusqu'à nos clients **en matière de qualité de service et d'impact environnemental**.

PILOTAGE DES FOURNISSEURS DE VÉHICULES DE LIVRAISON

Nous privilégions la location pour **disposer des dernières générations de véhicules** de livraison et d'un panel de services qui offre confort et sécurité au quotidien à nos collaborateurs.

Nous bénéficions entre autres d'un plan de **maintenance préventive et curative** pour assurer le bon état des véhicules, un plan de lavage des véhicules pour garantir un niveau d'**hygiène et de sécurité sanitaire** des produits et de la mise en place d'un « tour de parc » systématique à fréquence adaptée.

Concernant l'émission de particules, **la totalité du parc de 2 600 camions est en norme Euro 6**.

Pour atteindre notre objectif de décarbonation 2030, nous prévoyons de basculer une part importante de notre flotte sur des technologies non diesel, selon un mix énergétique s'articulant autour :

- / **des moteurs électriques**, décarbonant significativement nos navettages et livraisons ;
- / **des biocarburants** : le B100 (issu de colza 100% français) et le HVO (issu d'huiles et graisses usagées), ayant un impact carbone respectivement de 60% et 80% plus faible que du diesel ;
- / **du BIO GNC** (gaz issu de méthanisation), réduisant de 80% l'impact carbone par rapport au diesel.

Ce plan est adaptable et nous poursuivons notre veille sur les différentes technologies alternatives au diesel en partenariat avec les constructeurs.

Aujourd'hui, **5% de nos véhicules, soit 122, circulent actuellement avec ces énergies alternatives : 4 camions électriques, 75 B100, 43 BIO GNC. 3 régions s'approvisionnent régulièrement en HVO en remplacement du gasoil.**

Nous disposons également de **182 camions B100 rétrofitables**, qui roulent actuellement au diesel, mais qui seront progressivement adaptés pour rouler au colza.

Nous installons également sur nos camions des **groupes froids moins consommateurs de gasoil non routier** : cette année, 147 groupes ont été remplacés par un modèle qui va venir équiper, au fil des renouvellements, l'ensemble de nos véhicules frigorifiques de livraison.

Enfin, le respect des riverains est au cœur de nos préoccupations. **153 véhicules sont certifiés PIEK**, ce qui garantit que le matériel respecte le seuil sonore maximal de 60 dB(A).

OPTIMISATION DE NOS PERFORMANCES DE LIVRAISON

Notre Groupe renforce ses actions d'**optimisation des tournées de livraison sur les plans écologique, économique et qualité de service**.

L'organisation de nos réseaux à destination de la restauration hors domicile par températures de livraison (frais, surgelé, ambiant) nous permet une adaptation aux justes fréquences de livraison des produits. De plus, les technologies de refroidissement de nos véhicules de livraison sont ainsi dédiées aux produits conservés selon ces technologies.

Nous poursuivons nos actions et initiatives pour :

- / adapter les tournées aux variations d'activité en utilisant un **logiciel couplé à des systèmes de géolocalisation** ;
- / former les équipes à l'**éco-conduite** afin d'agir sur la consommation de carburant : 12 nouveaux moniteurs « conduite économique et sûre » ont été formés sur 2024-2025 ;
- / travailler avec nos clients sur l'**optimisation des fréquences de livraison** et poids moyens livrés.



La Charte Objectif CO₂, portée notamment par l'ADEME, accompagne les transporteurs pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Nous y avons adhéré en décembre 2022, avec pour objectif de réduire sous 3 ans les émissions issues de notre flotte de camions de livraison.

Sur 2024-2025, l'empreinte carbone en livraison, sur notre périmètre de flotte en propre TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs, a été de **67,3 gCO₂e par kg de produit vendu**, en très légère baisse par rapport à l'année dernière.

Approvisionnement et suivi des transporteurs tiers amont

Concernant le transport amont, **nous organisons et massifions nos approvisionnements** jusqu'aux entrepôts en régions. Cette démarche consiste à charger des camions complets regroupant des produits provenant de plusieurs fournisseurs issus d'un même bassin de production.

Les transporteurs amont sont référencés et suivis conjointement par la **Direction Logistique et Achats** et la **Direction Qualité et RSE**. Ils s'engagent sur un cahier des charges, des chartes et des contrats qui intègrent des exigences qualité sécurité environnement. Ils sont évalués au référencement et en suivi annuel selon les procédures du Groupe.

Ces transporteurs déclarent annuellement les coûts en équivalent CO₂e pour le transport des produits des fournisseurs jusqu'à nos entrepôts. L'impact moyen calculé est de 54,6 gCO₂e/kg transporté. Cet indicateur est en hausse par rapport à notre exercice 2023-2024. Des actions d'amélioration, ciblées sur les enjeux qualité et RSE, sont établies chaque année avec les prestataires présentant des performances décalées.

2.3 GÉRER LES DÉCHETS

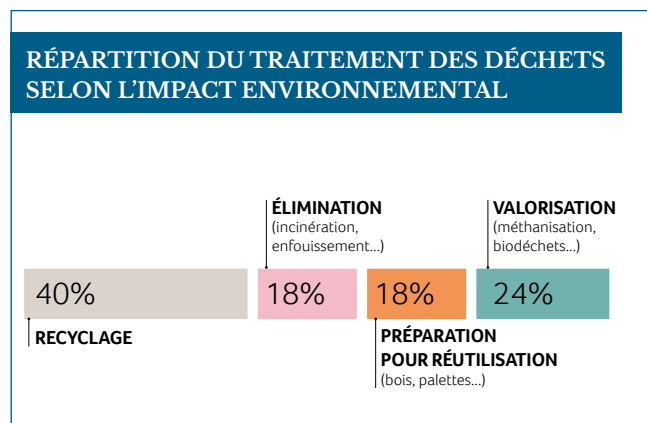
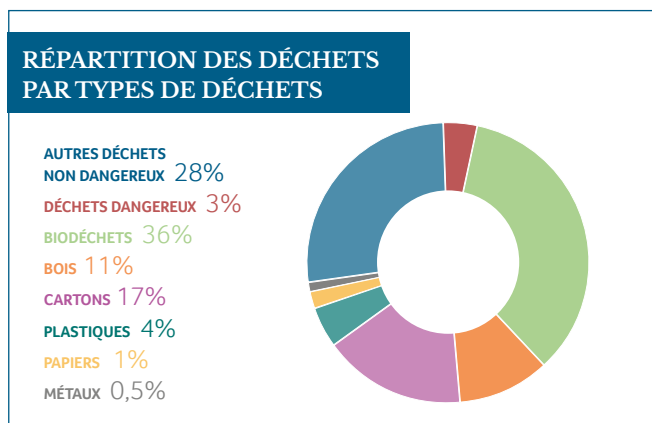
Trier et traiter nos déchets

Nous générons relativement peu de déchets dans notre activité propre.

Nous travaillons en continu à **réduire le gaspillage alimentaire** en pilotant la part de nos biodéchets. Les matériaux d'emballages, visant à protéger les produits réceptionnés sur nos sites, sont **au maximum réutilisés**, leurs déchets sont triés.

Le poids total de déchets générés par l'activité de TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs s'élève à près de **9 019 tonnes**, **en baisse de 4%** et réparties selon les graphiques ci-dessous.

Une évolution à la baisse qui confirme la trajectoire déjà observée l'année précédente et qui fournit la preuve concrète des efforts fournis par nos régions : amélioration du tri, notamment des biodéchets, et diminution des déchets cartons de plus en plus réutilisés sur sites quand leur état le permet.





Améliorer les emballages

En parallèle de nos actions visant à améliorer le traitement des déchets sur nos sites de stockage, nous menons un **travail de réduction et d'optimisation des emballages** en collaboration avec nos fournisseurs.

5 points clés, basés sur les « 4 R », sont intégrés à notre charte qualité et RSE :

- 1/ **Réduire** au maximum l'utilisation d'emballages ;
- 2/ Développer le **Réemploi** dès que cela est possible ;
- 3/ Favoriser le **Recyclage** et l'incorporation de matière **Recyclée** ;
- 4/ Porter un regard attentif sur les matériaux et leurs origines ;
- 5/ S'engager sur le calendrier des échéances réglementaires d'interdiction des plastiques à usage unique.

Chez **TerreAzur**, les fruits et légumes à marques **Bon&Engagé** et **100% Experts terroirs** sont conditionnés dans des **cartons fabriqués à partir de bois venant de forêts gérées plus durablement**.

En produits de la mer, au niveau de nos postes détail, le polystyrène expansé disparaît progressivement pour nos clients. C'est un **carton compact** qui le remplace à date dans une majorité de nos régions. Ce carton est constitué à 95% de fibres celluliques recyclées et vierges issues de filières forestières durables et est recyclable. Il est également utilisé par certains de nos fournisseurs dès la préparation des produits.

Une solution de réemploi d'emballages est en cours de déploiement en fruits et légumes chez TerreAzur. Les caquettes en bois de certaines références ont été remplacées par des caisses en plastique réemployables, dont l'utilisation couvre tout le cycle de vie du produit : conditionnement chez nos producteurs, livraison sur nos entrepôts puis livraison chez nos clients, chez lesquels elles sont récupérées par nos chauffeurs, puis nettoyées et renvoyées chez nos producteurs pour un nouveau cycle. Cette démarche de circularité a démarré sur notre site de Wissous et va être étendue à d'autres sites TerreAzur.

2.4 LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Nous avons signé le premier **Pacte National de lutte contre le gaspillage alimentaire le 16 octobre 2013**, puis avons renouvelé notre engagement en signant le Pacte National 2017-2020.

Au sein d'une commission pilotée par l'AFNOR, nous avons activement participé en 2022 à l'élaboration du référentiel pour le label « Anti-gaspillage alimentaire dans la distribution », mis en place par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC).



Nous avons réaffirmé notre soutien à la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) en signant en **septembre 2024 une nouvelle convention de partenariat pour une durée de 4 ans**.

Ainsi, nous privilégions le réseau de Banques pour nos dons de produits ne pouvant plus être vendus. D'octobre 2024 à septembre 2025, les quantités données se sont élevées à **1 159 tonnes de produits, soit un peu moins de 2 320 000 repas**.

Mécène pour la dixième année consécutive, sur la période 2024-2025, nous avons ainsi contribué :

- / **À la mise en conformité du stockage** pour la Banque Alimentaire du Gers ;
- / **À l'achat de camions frigorifiques** pour les Banques Alimentaires d'Ile-et-Vilaine et du Nord ;
- / **À des travaux d'amélioration du bâtiment et des équipements** de la Banque Alimentaire des Hautes-Pyrénées ;
- / **À l'agrandissement et l'installation de nouvelles chambres froides** pour la Banque Alimentaire de Nouvelle-Aquitaine.





3

Favoriser l'engagement de nos équipes

Nos actions pour soutenir l'engagement de nos équipes se déclinent selon plusieurs piliers d'action :

- 3.1 Offrir un cadre de travail motivant et toujours plus sûr
- 3.2 Accompagner le développement et l'évolution des collaborateurs
- 3.3 Respecter la diversité



Un engagement en interne

Une politique RH qui valorise :

- la réussite individuelle et collective de tous les collaborateurs
- l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- la permanence du dialogue social
- l'engagement des collaborateurs

Notre objectif

Des collaborateurs engagés
en interne
et à l'externe

Un engagement en externe

- La possibilité de participer à des actions solidaires et sociétales

SUR L'EXERCICE 2024-2025



Baromètre d'engagement :
indice du Groupe

7,6/10

Ce résultat date de notre dernière enquête, Pomona Engagement, réalisée en 2024 et articulée autour de 24 questions abordant 6 thématiques :

- / Relations avec son responsable ;
- / Relations avec ses collègues ;
- / Evolution de sa carrière ;
- / Conditions de travail ;
- / Compréhension des décisions de sa direction ;
- / Épanouissement dans son travail.

Cet indice et le taux de participation (77%), en hausse par rapport à la première enquête, avaient marqué des progrès notables. Avec la volonté de progresser encore et d'atteindre notre objectif, nos plans d'action se poursuivent et s'enrichissent.

La prochaine enquête aura lieu en juin 2026.

Taux de Fréquence
d'accidents du travail

36



Le déploiement de notre démarche Santé et Sécurité au Travail se poursuit : actions de sensibilisation, de formation, développement d'outils et équipements de sécurisation, accompagnement de nos succursales, animation des indicateurs. Notre Taux de Fréquence s'améliore. Nous redoublons d'efforts pour continuer à rendre notre cadre de travail toujours plus sûr.



*Indice
d'engagement de
nos collaborateurs :*
8/10

*Taux de Fréquence
d'accidents
du travail :*
30

3.1 OFFRIR UN CADRE DE TRAVAIL MOTIVANT ET TOUJOURS PLUS SÛR

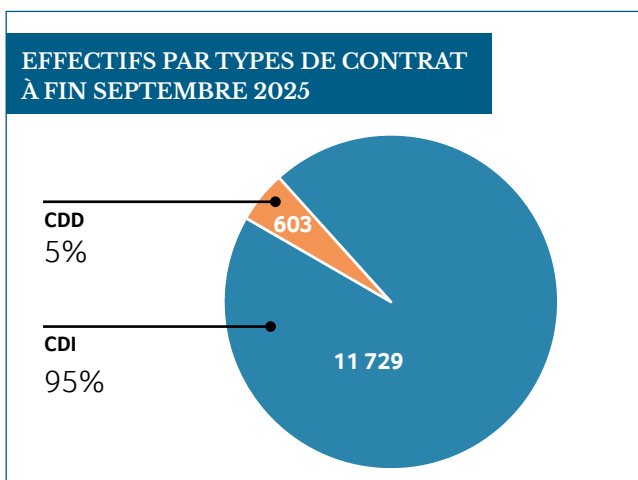
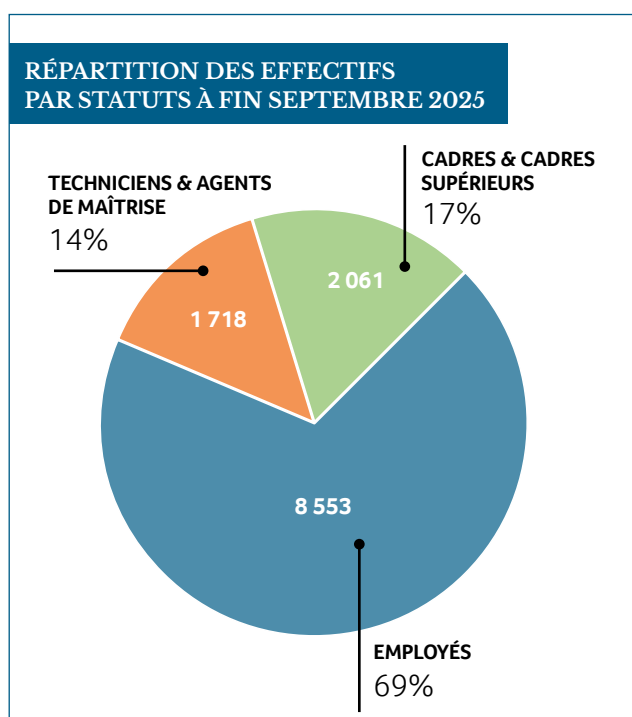
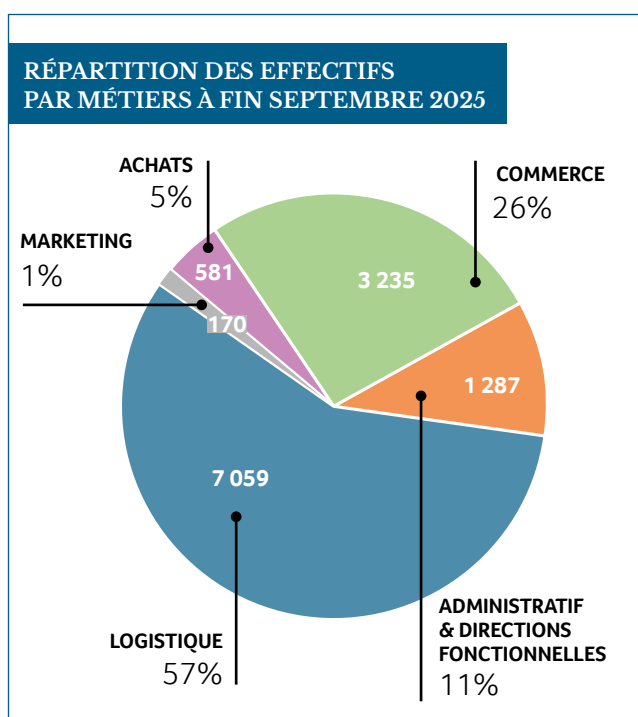
Nos équipes

Notre effectif à fin d'exercice 2024-2025 s'élève à **12 332 salariés**, dont une majorité exerce un métier dans le domaine de la logistique. Il est en **hausse de 0,6%** par rapport à l'exercice précédent.

La répartition de nos différents métiers au sein de l'effectif du Groupe est stable par rapport à l'exercice précédent.

La moyenne d'âge de nos collaborateurs est de 42 ans, leur ancienneté moyenne de 8 ans.

Nous privilégions les embauches en contrat à durée indéterminée, afin d'assurer la pérennité de nos savoir-faire et de contribuer à l'engagement de nos équipes. Au moment de son intégration, chaque collaborateur bénéficie d'un accueil sur son site où lui sont présentés l'entreprise, son environnement de travail, son équipe, le règlement intérieur, les consignes et procédures Qualité Hygiène Sécurité et Environnement.



Organisation du temps de travail

Depuis le 12 octobre 2021, le télétravail est possible grâce à une charte déployée au sein du Groupe, et particulièrement au Siège Social avec deux jours possibles de travail à distance par semaine.

De manière plus globale, nos salariés bénéficient dans certaines sociétés et/ou établissements d'accords d'aménagement-réduction du temps de travail, ce qui leur permet d'acquérir des jours de réduction du temps de travail. Nos cadres bénéficient quant à eux de forfaits jours.

Depuis 2022, le Groupe Pomona met en œuvre **le mécanisme de monétisation des jours de réduction du temps du travail (JRRT)** prévu dans la loi de finances rectificative. Le salarié disposant de jours de réduction du temps du travail qu'il ne souhaite pas prendre peut les monétiser dans la limite de 5 jours. Les journées ou demi-journées de RTT monétisées sont majorées de 25%.

La part des CDI sur l'effectif total du Groupe est stable par rapport à l'exercice précédent.

Une politique de rémunération dynamique

Nous pratiquons une politique de **rémunération équitable et motivante, basée sur la reconnaissance de la performance individuelle et collective**.

Elle s'articule autour des principes suivants :

- / **Rémunérer la performance individuelle** au travers d'un système de prime variable sur objectifs incitatif et motivant ;
- / **Rémunérer la performance collective** avec une part des primes variables des cadres basée sur la performance économique et un accord d'intéressement et de participation commun à l'ensemble des collaborateurs ;
- / **Reconnaître la qualité et/ou la progression** par une politique d'augmentation individuelle au mérite ;
- / **Veiller à l'équité interne** et la cohérence de la politique de rémunération avec les pratiques du marché ;
- / **Proposer et faire évoluer des régimes de protection sociale adaptés** en termes de frais de santé et de prévoyance.

Les négociations annuelles obligatoires ont abouti à la signature d'un accord avec les organisations syndicales chez Pomona EpiSaveurs, Délice & Création UES et Distribution, Pomona SA et Relais d'Or, respectivement les 19 décembre 2024, 8 janvier, 15 janvier et 21 janvier 2025. Selon les sociétés, cet accord a permis aux salariés de bénéficier de tout ou partie des éléments suivants : une augmentation au 1^{er} janvier 2025 bénéficiant aux employés et aux TAM, la mise en place d'une indemnité pour les séjours de vacances enfants, la revalorisation des primes transport et mobilité durable, l'augmentation du remboursement de l'abonnement transport et l'augmentation de la majoration conventionnelle des heures de nuit prévue par la convention collective. Des déclinaisons de certaines de ces mesures ont été faites pour **Saveurs d'Antoine**.

Dialogue social

NOTRE POLITIQUE EN MATIÈRE DE RELATIONS SOCIALES EST AXÉE SUR LA PERMANENCE DU DIALOGUE SOCIAL

Nous disposons de **4 Comités Sociaux et Économiques Centraux** ainsi que de **65 CSE**. Outre d'éventuelles réunions exceptionnelles, chaque CSEC se réunit deux fois par an ; chacune de ces réunions est précédée de commissions formation, égalité femmes-hommes, logement et, pour certaines, économiques. Les réunions des CSE sont quant à elles mensuelles. En parallèle des consultations obligatoires périodiques, nous communiquons régulièrement auprès des différents CSEC sur tous les sujets importants liés à la vie de l'entreprise.

BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Après consultation des partenaires sociaux, un **accord d'intéressement a été signé dès 2013** entre la Direction et 3 syndicats représentatifs dans le Groupe permettant la distribution à l'ensemble des salariés d'une prime d'intéressement actuellement égale à 11% de notre résultat net consolidé et plafonnée à 2,5% de la masse salariale. Cet accord a depuis été régulièrement renouvelé, dernièrement le 5 décembre 2022 pour une période de 4 ans.

Santé et sécurité au travail

SÉCURITÉ, AGISSONS ENSEMBLE !

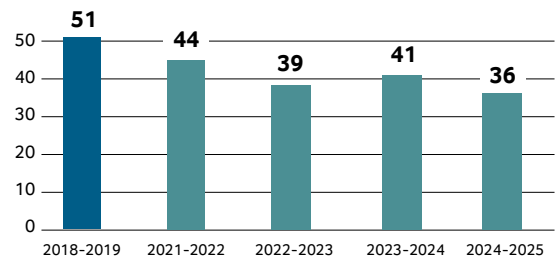
Notre ambition est de « préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs et améliorer les conditions de travail ».

Nous continuons de piloter nos résultats en matière de sécurité par l'intermédiaire de deux indicateurs : le Taux de Fréquence et le Taux de Gravité.

Nos résultats sur l'**exercice 2024-2025** sont de **36 en Taux de Fréquence et 2,7 en Taux de Gravité**. Une amélioration significative, fruit des actions menées depuis plusieurs années et renforcées sur l'exercice.

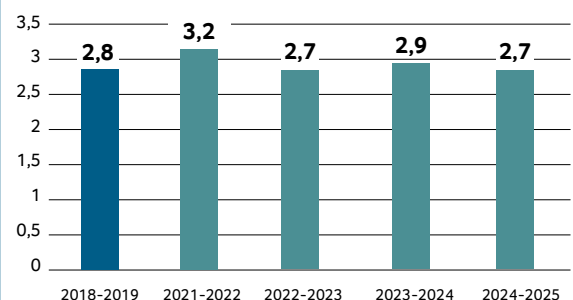
Nous maintenons notre objectif d'un Taux de Fréquence inférieur ou égal à 30 à horizon 2030. Certaines succursales ont déjà atteint ce résultat.

TAUX DE FRÉQUENCE



L'analyse des Taux de Fréquence est faite conjointement avec celle des Taux de Gravité, ce qui permet d'affiner le pilotage :

TAUX DE GRAVITÉ



Périmètre 2018-2019 : hors Relais d'Or et nouveaux sites Délice & Création

$Taux\ de\ Fréquence = \frac{Nombre\ d'accidents\ du\ travail\ avec\ arrêt}{Nombre\ d'heures\ travaillées} \times 1\ 000\ 000$

$Taux\ de\ Gravité = \frac{Nombre\ de\ jours\ de\ travail\ perdus\ à\ cause\ de\ l'arrêt\ de\ travail}{Nombre\ d'heures\ travaillées} \times 1\ 000$



Désormais déployé sur l'ensemble de nos réseaux français, notre **outil de suivi, d'analyse et de reporting des accidents de travail** nous permet de gagner en efficacité et en fiabilité dans les remontées de données mais aussi dans les analyses.

La démarche Santé et Sécurité au Travail a continué de se déployer sur l'exercice avec :

- / Des **modules de formation** e-learning mis en place en succursales ;
- / Des **formations** déployées sur sites ;
- / L'affichage en continu du nombre de jours sans accident de travail via un afficheur électronique positionné à l'accueil ;
- / Une « **info sécurité** » mensuelle diffusée à l'ensemble des collaborateurs du Groupe ;
- / La mise en place de la **démarche TMS Pro** (Troubles Musculo-Squelettiques) sur une partie de nos sites ;
- / À chaque conception d'un nouvel entrepôt, **un travail conjoint de la Direction Sécurité et des équipes des Pôles Supply Chain et Immobilier** afin d'améliorer l'intégration des règles de sécurité dans la conception des nouveaux entrepôts : ergonomie des pickings, espaces de circulation, filmeuses automatiques, sécurisation des flux de circulation notamment des piétons ;
- / **Plus d'une trentaine de visites santé et sécurité** afin de partager les bonnes pratiques et d'aider les succursales à progresser avec notamment l'application des **7 basiques du management** ;
- / La poursuite de **l'amélioration de la sécurité de nos chauffeurs**, en équipant nos camions de feux de recul additionnels, de feux de travail en haut de cadre, de portes vitrées côté passager (réduction des angles morts) ainsi que du système Cri du Lynx® ;
- / **Après le déploiement d'une tenue chauffeur, celui d'une tenue entrepôt** intégrant des éléments de sécurité et de confort.

Lors de notre **journée annuelle Santé et Sécurité du Groupe** au mois de juin, temps fort de l'animation de notre démarche, c'est la thématique « **Ma sécurité dépend d'abord de moi** » qui a été mise à l'honneur. Une campagne d'affichage et un film, au sein desquels des collaborateurs accidentés ont pris la parole, ont été diffusés sur sites et des ateliers et challenges ont été déployés auprès des équipes.

LES 7 BASIQUES DU MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ EN SUCCURSALE :

- 1/** Décliner les objectifs sécurité à tous les niveaux de la succursale
- 2/** Mettre en place et suivre une feuille de route sécurité
- 3/** Suivre et afficher en continu les nombres de jours sans accident du travail
- 4/** Démarrer au moins 1 fois par mois le comité de direction par un point sur la sécurité au travail
- 5/** Manager la sécurité en logistique via le Responsable Logistique et son équipe d'encadrants
- 6/** Définir, communiquer, appliquer et respecter les 5 Règles d'or
- 7/** Analyser systématiquement les accidents du travail

3.2 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉVOLUTION DES COLLABORATEURS

Développer les compétences avec une solide politique de formation

Grâce à la diversité de nos activités, à la richesse de nos métiers et à nos multiples implantations régionales, nous avons pour ambition de donner les moyens à chaque collaborateur de se développer et de s'épanouir professionnellement.

Les entretiens annuels permettent d'identifier les actions d'accompagnement à mettre en place pour développer les compétences de tous les collaborateurs et développer le parcours professionnel dans l'entreprise pour ceux qui le souhaitent.

Pour accompagner cette démarche, nous mettons en œuvre une **politique de formation proactive et diversifiée**.

L'investissement formation pour l'année civile 2024 a représenté **3% de la masse salariale**. **7 684 collaborateurs** ont participé à ces actions et ont consacré globalement **117 466 heures** à l'amélioration de leur qualification professionnelle (données hors filiales à l'étranger). Plus précisément, nos employés ont bénéficié de 57,3% de ces heures de stages de formation, nos cadres et cadres supérieurs de 23,4% et nos techniciens et agents de maîtrise de 19,3% de ces heures.

La variété des modalités de formation (présentiel, distanciel, e-learning) permet de personnaliser les parcours de formation et de faciliter l'accompagnement de nos collaborateurs. **12%** des heures de formation de l'Académie Pomona, l'école interne de formation du Groupe, sont effectuées en e-learning.

Au cours de l'exercice 2024-2025, un important travail de définition des parcours type de formation a été réalisé pour l'ensemble des emplois du Groupe.

Par ailleurs, nous continuons à organiser des formations diplômantes en alternance. Depuis 2019, dans plusieurs régions, le Groupe Pomona organise avec l'AFTRAL ses propres promotions d'alternants. En 2024-2025, 7 candidats ont obtenu leur titre professionnel de conducteur routier sur porteur pour devenir Chauffeurs-livreurs.

Accompagner nos collaborateurs dans leur évolution professionnelle

Par son organisation spécialisée par Branches et son implantation géographique fortement décentralisée, le Groupe offre **un potentiel important d'évolutions professionnelles internes locales, régionales et nationales pour tous**. En 2025, nous avons formalisé **notre politique d'évolution professionnelle**, qui définit :

- Le rôle des différents acteurs,
- Les différentes formes d'évolution professionnelle,
- Les règles de fonctionnement,
- Les étapes clés,
- Les mesures d'accompagnement et de prise en charge de la mobilité géographique.

Cette politique a été largement diffusée auprès de tous les managers et les collaborateurs du Groupe tout au long de cet exercice afin d'encourager les candidatures internes.



Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes diplômés

Nous mettons en place des **partenariats avec plusieurs écoles** (niveau Bac +2 à Bac +5) dont les domaines de formation font écho à nos métiers. Nos équipes RH se rendent régulièrement sur leurs **forums pour l'emploi**, diffusent auprès d'elles nos offres de stage/alternance/emploi. Des collaborateurs du Groupe interviennent dans ces écoles pour apporter leurs témoignages aux étudiants.

Nous participons à différents forums étudiants, promouvons l'alternance par le biais de campagnes de communication et de formation auprès des managers et accompagnons ces derniers dans l'intégration de leurs stagiaires et alternants.

3.3 RESPECTER LA DIVERSITÉ

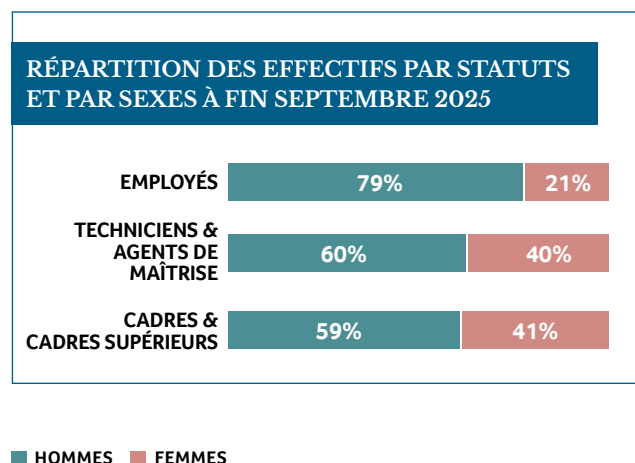
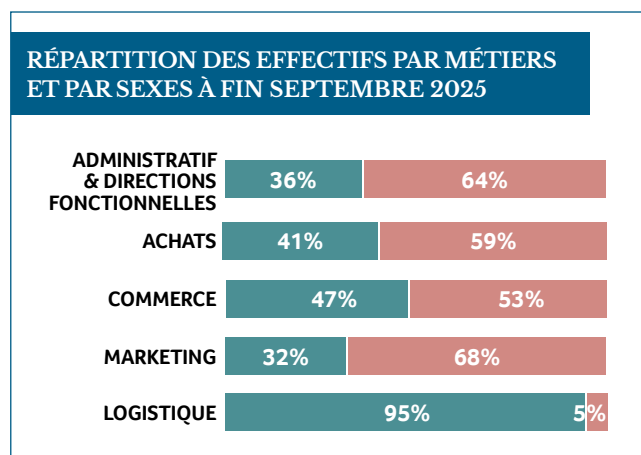
La confiance dans les hommes est l'un de nos principes d'action. Une des expressions de cette confiance est le respect de la diversité de l'ensemble de nos collaborateurs.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes engagés depuis 2009 dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de l'emploi des personnes en situation de handicap et de l'emploi des seniors.

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

À fin septembre 2025, l'effectif total du Groupe se répartit comme suit : **hommes 73%, Femmes 27%**.

Au sein du Groupe, les femmes exercent tous les métiers. Leur part dans l'effectif total et au sein de nos différents métiers et statuts est restée stable par rapport à l'exercice précédent :





Les axes de **notre politique en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** sont les suivants :

- / **Les conditions d'accès à l'emploi**, à la formation professionnelle et à la promotion professionnelle ;
- / **Le déroulement des carrières** ;
- / **Les conditions de travail** et d'emploi et en particulier celles des salariés à temps partiel ;
- / **L'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle** ;
- / **La mixité des emplois** ;
- / **Le principe d'égalité de traitement** entre salariés à temps plein et salariés à temps partiel assorti d'indicateurs de suivi qui permettent de s'assurer de l'effectivité de ce principe ;
- / Des mesures permettant de **supprimer les écarts de rémunération** entre les femmes et les hommes titulaires d'un même poste.

Les index égalité salariale* entre les femmes et les hommes sont les suivants en 2024 :

POMONA SA	DÉLICE & CRÉATION UES	DÉLICE & CRÉATION DISTRIBUTION	SAVEURS D'ANTOINE	EPISAVEURS	RELAIS D'OR
87/100	99/100	84/100	91/100	78/100	92/100

Les plans d'action sont en cours de travail au sein de nos différentes entités.

* Instauré par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018. L'index permet de mesurer l'écart salarial entre les femmes et les hommes selon une méthodologie qui repose sur l'évaluation de 5 indicateurs : rémunérations, augmentations, promotions, congés maternité et parité du top management. Le seuil minimal à atteindre est 75 points sur 100.

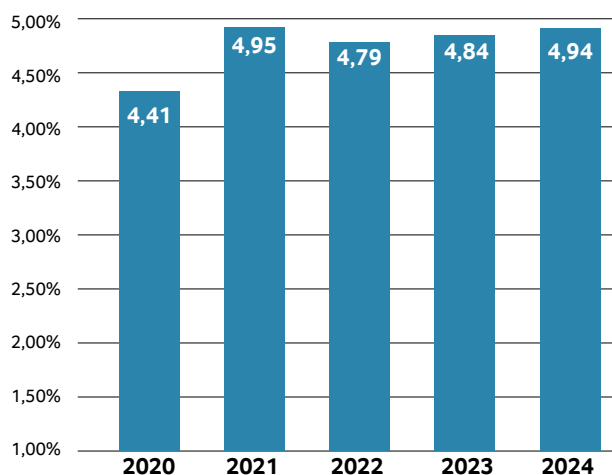


Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Depuis 2012, nous sommes mobilisés en faveur de l'intégration et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, avec la mise en œuvre d'actions concrètes qui s'articulent autour de 4 axes forts :

- / **Le maintien dans l'emploi**, avec des mesures sur l'adaptation des postes de travail, la reconversion ou encore la gestion des carrières ;
- / **Le partenariat avec les entreprises du secteur protégé et adapté** ;
- / **L'embauche et la formation**, par le biais de l'accueil de stagiaires ou alternants en situation de handicap, de partenariats avec des écoles ou organismes spécialisés, d'actions de recrutement directes sur des salons ou des sites emploi dédiés aux travailleurs handicapés ;
- / **La sensibilisation auprès de nos équipes** avec deux temps forts cette année :
 - La SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées) : reconduction du partenariat du Groupe avec LADAPT, animations en interne et visioconférence sur le diabète pour informer nos collaborateurs ;
 - Notre campagne de sensibilisation dédiée au handicap invisible tout au long de l'année.

TAUX D'EMPLOI GLOBAL DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



Pour être au plus proche du terrain, un **réseau de 67 référents handicap régionaux** a été constitué : sa mission est de relayer notre politique handicap et de la faire vivre au quotidien au sein des équipes.

Sur l'année civile 2024, **notre taux d'emploi direct global de travailleurs handicapés s'est élevé à 4,94%**, avec 490 bénéficiaires à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.



Mesures prises en faveur de l'emploi des seniors

Nos mesures en faveur de l'embauche et du maintien dans l'emploi des seniors portent sur :

- / L'anticipation des évolutions professionnelles par la mise en place d'entretiens réguliers et la possibilité pour les 45 ans et plus d'utiliser leur CPF pour réaliser un bilan de compétences ;
- / L'amélioration des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité par la mise en place d'une priorité de passage sur un poste de jour ou un poste en température positive devenant disponible et l'octroi de jours de repos supplémentaires pour les seniors de 55 ans et plus ;
- / Le développement des compétences et des qualifications grâce à une aide à l'accès des seniors volontaires à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
- / L'aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite par la possibilité pour les 55 ans et plus de réaliser un bilan retraite et de participer à un stage de préparation à la retraite ;
- / Le développement du tutorat avec notamment des formations spécifiques.

À fin septembre 2025, les salariés âgés de plus de 55 ans représentent 16% de l'effectif total du Groupe.

Mesures prises en faveur de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi

Depuis fin 2017, nous sommes **partenaires de l'Association Nationale La Table de Cana**, réseau de 10 entreprises d'insertion implantées en France ayant une activité économique de traiteur ou restaurateur. Afin de lui garantir un soutien dans la durée, nous avons **renouvelé fin 2020 notre convention de partenariat pour une durée de 5 ans**.

Deux volets dans le cadre de ce partenariat : **un mécénat de compétences et technologique** ainsi qu'un **soutien financier**.

Les fonds versés cette année n'ont pas été utilisés en totalité par l'Association. Sur 2025, ils ont déjà permis de financer, comme habituellement, des frais de fonctionnement de la structure nationale, ainsi que de participer au démarrage prochain de l'établissement d'Arras. Les fonds restants sont en cours d'affectation, dans l'objectif de soutenir des projets tels que des déménagements, des agrandissements, des réfections de sites...

Politique de lutte contre les discriminations

Nous conduisons notre démarche de lutte contre les discriminations liées à l'âge, au genre et au handicap :

- / Au travers de la **mise en œuvre des mesures prévues par un accord d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, signé le 18 juillet 2023 pour Pomona SA, intégrant notamment davantage de jours enfants malades au bénéfice des enfants handicapés. Un accord similaire a été signé chez Pomona EpiSaveurs le 15 février 2024. Les autres sociétés du Groupe ont décliné les mêmes mesures dans des plans d'action ;
- / Par le **déploiement de notre politique en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap**.

Depuis 2015, plusieurs opérations de sensibilisation ont été menées auprès des managers du Groupe : intervention lors de réunions annuelles, intégration du sujet **« diversité et lutte contre les discriminations »** dans les formations.

Nous avons adopté en 2018 et intégré dans notre **règlement intérieur le principe de neutralité** en matière d'expression des convictions personnelles d'ordre politique, religieux ou philosophique. Cette neutralité est indispensable pour préserver l'ouverture et la diversité que nous souhaitons au sein de nos équipes tout en permettant l'exercice de la liberté d'expression de l'ensemble des collaborateurs.

4

Contribuer à l'activité économique et au développement local des territoires

Nos actions pour affirmer notre ancrage local se déclinent selon plusieurs piliers d'action :

- 4.1 Développer des filières produits locales
- 4.2 S'impliquer dans le développement des jeunes talents
- 4.3 S'impliquer dans le tissu socio-économique lié à nos métiers
- 4.4 Être un acteur sociétal au cœur de la région
- 4.5 Déployer des projets d'économie circulaire locale



Une dynamique locale

- Une implantation au cœur des territoires
- Un développement du tissu économique local
- Un choix de producteurs locaux ou régionaux

Notre objectif

Favoriser une économie locale dynamique, qui fasse rayonner les patrimoines, les cultures et les identités, en créant de l'emploi et en favorisant la production locale

Un déploiement local des engagements nationaux

- Une implication de nos collaborateurs dans la vie et les initiatives locales
- Un engagement solidaire au sein des régions

C'est en capitalisant sur les bonnes pratiques engagées en régions que nous continuerons de prouver notre légitimité à être « le plus régional des distributeurs nationaux ».

C'est en partageant ces bonnes pratiques au cœur et entre les différents territoires que nous continuerons de progresser et que nous contribuerons toujours mieux à leur développement.

SUR L'EXERCICE 2024 - 2025



56%

de nos régions
ont obtenu un
score d'au moins 4 sur 5

Portées par l'engagement du Directeur de région, toutes nos régions françaises ont été évaluées cette année, ce qui représente un progrès en termes de périmètre couvert.

La part des régions ayant atteint le niveau de 4 sur 5 est stable par rapport à l'exercice 2023-2024.

Le score moyen est en progression de 0,4 point par rapport à l'année dernière, atteignant 3,8 sur 5. Il témoigne d'une meilleure homogénéité du niveau de maturité de nos régions, ce qui est bon signe.

Nous valorisons les efforts d'innovation et de continuité dans les réalisations. Les actions au sein de nos territoires, sur l'ensemble des 5 thématiques, sont de plus en plus riches et variées, témoins de l'implication et de la dynamique de nos équipes. C'est ce qu'avaient déjà souligné nos évaluateurs dans le cadre du renouvellement de notre Label Engagé RSE.



NOS IMPLANTATIONS LOCALES

Nos collaborateurs sont localisés dans toutes les régions. À ce titre, nous jouons un rôle important en matière d'emploi local au travers de nos 73 Directions Régionales en France et 5 en Espagne.

À fin septembre 2025, nos collaborateurs se répartissent pour 21% d'entre eux en Île-de-France, 74% dans toutes les autres régions de France et 5% à l'étranger.



100%
*de nos régions ayant
au moins
une action
significative sur 4
de nos thématiques
locales majeures*

NOS THÉMATIQUES LOCALES MAJEURES

- / Développer des filières produits locales
- / S'impliquer dans le développement des jeunes talents de la région : partenariats avec les écoles, formations professionnelles...
- / S'impliquer dans le tissu socio-économique lié à nos métiers au sein de la région : lien avec les associations de restaurateurs, traiteurs, commerçants...
- / Être un acteur sociétal au cœur de la région : participation à des événements, festivals...
- / Déployer des projets d'économie circulaire locale

4.1 DÉVELOPPER DES FILIÈRES PRODUITS LOCALES

Nous contribuons au développement de l'activité locale en **travaillant avec des producteurs et fournisseurs régionaux**.

TerreAzur commercialise des fruits et légumes frais locaux sous la marque « **Fruits et Légumes de Ma Région** ». Ils sont localisables par producteurs et par départements, via le site internet de TerreAzur. Ces produits régionaux ont représenté cette année **9,8% des ventes** du réseau TerreAzur et des achats auprès de **6 000 producteurs régionaux**, en direct, via des coopératives ou encore des structures d'expédition régionales.

TerreAzur et PassionFroid sont signataires de la charte **Aquaculture de nos Régions®** pour mettre en avant l'aquaculture française. Cette charte réunit les engagements de pisciculteurs engagés en matière de qualité et de conditions d'élevage des poissons d'eau douce et d'eau de mer. Elle met en avant les garanties de fraîcheur, de traçabilité, de suivi sanitaire, de bien-être des poissons et est contrôlée par un organisme indépendant.

De nouveaux producteurs et fournisseurs locaux ont été référencés cette année dans nos différentes régions. Les gammes de produits ont évolué, se sont développées, afin de valoriser le savoir-faire des fabricants et de répondre aux attentes de nos clients. La construction de l'offre se fait avec le support des fonctions Achats, Marketing et Qualité.

Sur leurs territoires, nos équipes collaborent étroitement avec des **organisations actrices des filières**, sont partenaires de **marques locales** et se rendent régulièrement en visite chez des producteurs et fournisseurs.

Voici quelques illustrations de cette dynamique au cours de l'année :

- / Référencements de produits issus de **coopératives agricoles**, de **vergers** engagés dans l'agroécologie, de **brasseries artisanales** ;
- / Promotion des **filières de pâtes bio** d'Île-de-France et de **rares à viande** du Sud-Ouest ;
- / Accompagnement de **fromageries** et plus généralement de **producteurs laitiers** ;
- / Poursuite des partenariats avec des **minotiers locaux**, par exemple en Île-de-France, Champagne-Ardenne, Occitanie ;
- / Toujours une belle dynamique sur nos nombreuses charcuteries cuites et de **salaisonneries régionales**, à base de viande de porc français voire de races locales, pour certaines labellisées sous SIQO, pour d'autres issues d'un savoir-faire artisanal, certaines sont travaillées à façon ;
- / Finalisation des actions en faveur de la **transition hors cage de nos œufs coquilles**, tous achetés et commercialisés localement.

4.2 S'IMPLIQUER DANS LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES TALENTS

Dans nos régions, nous sommes en **lien étroit avec les Écoles d'Ingénieurs et de Commerce, les BTS/DUT, les lycées professionnels** : leur faire connaître nos métiers, favoriser les temps d'échange dans une optique de recrutement lors de forums ou à l'occasion de visites de découverte de nos succursales, contribuer à l'enrichissement des programmes de formation... Autant d'actions pour développer l'emploi local dans nos métiers et recruter des personnes qualifiées.

Les stages étudiants ou les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation sont de bonnes voies d'intégration des jeunes dans nos équipes et débouchent régulièrement sur des embauches. Nous en accueillons dans l'ensemble de nos métiers : Commerce, Achats, Marketing, Logistique, Administratif et Financier, Qualité Sécurité Environnement.

Cette année encore, le dispositif d'**encadrement des alternants** a été structuré à travers notamment la formation des **tuteurs et des sessions d'accueil**.

Développer les jeunes talents, c'est également favoriser l'accès à nos métiers. Grâce notamment aux formations diplômantes de notre dispositif avec l'**AFTRAL**, nous pouvons garantir des contrats à des Chauffeurs-livreurs nouvellement formés et, ainsi, accompagner des insertions dans l'emploi ou des reconversions.

Nos succursales nouent également des partenariats avec les agences locales pour l'emploi, afin de favoriser les recrutements au cœur de nos zones d'activités.



4.3 S'IMPLIQUER DANS LE TISSU SOCIO-ÉCONOMIQUE LIÉ À NOS MÉTIERS

Les équipes du Groupe sont souvent présentes dans les **comités régionaux d'interprofessions, les fédérations ou les confédérations liées à nos métiers ainsi que dans les associations d'entreprises régionales**. Cette année, les postes de président ou d'administrateur ont été poursuivis, certains de nos Directeurs ont participé à des assemblées générales ou animé des groupes de travail, au sein notamment d'interprofessions des fruits et légumes comme Interfel, de viandes, des métiers de la restauration collective et commerciale et de l'artisanat.

Nous continuons à nous impliquer dans la **promotion de démarches régionales**, comme par exemple Ma Région Ses Terroirs en Auvergne-Rhône-Alpes, Produit en Bretagne, Alsace Excellence ou Signé en Nouvelle-Aquitaine.

Nous travaillons avec des **organisations de nos territoires** (comme par exemple les Associations Régionales des Industries Alimentaires), nous impliquons dans des **programmes alimentaires locaux**, intégrons des **cercles d'entreprises** de nos zones d'activité et participons à des **forums, conférences, groupes de travail** sur l'alimentation.

Nos collaborateurs en régions relaient nos **engagements filières** portés nationalement : par exemple cette année, ce sont deux de nos régions de l'Ouest qui ont assuré, pour l'une, notre participation à l'Assemblée Générale Bleu-Blanc-Cœur ainsi que, pour l'autre, l'accompagnement d'intervenants ministériels lors de leur visite de producteurs et éleveurs certifiés HVE avec lesquels nous travaillons.

Démontrer également notre légitimité et notre aptitude, étant donnée notre **expertise logistique**, à accompagner de manière **écologique et responsable** le développement des circuits courts au sein des territoires fait partie des actions fortes et stratégiques que mènent nos équipes auprès des décideurs locaux. Sur le volet logistique, elles se mobilisent également pour la mise en place d'une logistique urbaine durable en participant, dans leurs régions respectives, au **programme InTerLUD**, soutenu par le ministère de la Transition écologique.

Notre partenariat historique avec le **réseau Restau'Co** s'est traduit très concrètement cette année par l'adhésion de deux de nos restaurants d'entreprise à la démarche « **Mon Restau Responsable®** ». Une nouvelle façon pour nous d'accompagner la transformation de la restauration collective et la qualité des repas servis.

4.4 ÊTRE UN ACTEUR SOCIÉTAL AU CŒUR DE LA RÉGION

En octobre 2024, en succursales comme au siège, les équipes du Groupe Pomona se sont mobilisées pour contribuer à la **lutte contre le cancer du sein** : actions de sensibilisation, participations à des courses sportives solidaires, photos de nos collaborateurs arborant des tenues roses.





Nous sommes acteurs de la solidarité locale en participant ou en animant des démarches au cœur de nos régions :

- / En complément des dons réguliers de denrées alimentaires, tout au long de l'année, auprès de différentes associations, nos régions se sont mobilisées pour la collecte nationale des **Banques Alimentaires** : 520 kg de produits ont été récoltés au siège social et plusieurs succursales ont également mis en place des collectes ; certaines ont contribué à une collecte en magasin. D'autres associations ont été soutenues, notamment pour l'aide aux étudiants en situation de précarité ;
- / Nos régions ont régulièrement recours à des prestations par des **ESAT** pour l'entretien des locaux ou des espaces verts ;
- / Des actions sont organisées **sur nos sites ou au sein des zones d'activité** sur lesquelles ces derniers sont situés : ramassage des déchets en équipes, démarches collectives pour favoriser l'accès aux transports en commun... ;
- / Cette année, nos équipes ont participé à des **événements solidaires, des courses ou animations locales**, tels que par exemple la Course des Héros, les 10 km de Tours, le Marathon du Médoc, des animations dans le cadre de l'AFM-Téléthon. Nos collaborateurs ont effectué des **dons du sang** et soutenu des **causes en faveur des personnes en situation de handicap ou de précarité** (dons de matériels, vêtements, jouets), des **fondations** ou des **centres de recherche contre le cancer** ;
- / Nos régions s'inscrivent **dans les traditions et cultures de leurs territoires** en participant à des manifestations culturelles ou en soutenant des clubs sportifs locaux.



PassionFroid, TerreAzur et EpiSaveurs s'engagent auprès de nombreux festivals et événements tout au long de l'année, en tant que partenaires ou fournisseurs restauration.

La tournée nationale **Du Rock Dans Les Cuisines** s'est poursuivie sur l'exercice, notamment à Nice, Chambéry, Metz, Paris, Lille et Dijon. Le temps d'une journée, TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs ont réuni les professionnels restaurateurs de leur région afin de leur faire découvrir nos métiers et produits, dans une ambiance conviviale et festive. Des moments autour de l'amour de la gastronomie et de la musique également très appréciés par nos collaborateurs.

Cette année a également vu le test d'un nouvel événement **La Grande Place**, festival gastronomique de proximité des Branches TerreAzur, Délice & Création et Saveurs d'Antoine.



4.5 DÉPLOYER DES PROJETS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE LOCALE

Nous souhaitons être acteur de la **préservation des ressources** et de la **réduction des déchets et du gaspillage** au cœur de nos régions.

Pour ce faire, de plus en plus d'**actions en faveur de l'économie circulaire** se développent localement et visent à :

/ Améliorer le tri des déchets sur nos sites et les filières de valorisation associées :

- en développant le compostage de nos biodéchets pour la fertilisation de terres agricoles environnantes,
- en utilisant sur certains de nos sites des compacteuses pour cartons et plastiques,
- en contribuant au développement du recyclage des matières souvent mal retraitées (par exemple les glassines) ;

/ Réduire à la source les quantités de ressources utilisées, telles que les énergies, certains matériaux et l'eau, via :

- la **mise en place de bonnes pratiques** pour diminuer les quantités de carburants fossiles utiles à nos activités : par exemple à l'aide du biberonnage de nos camions sur sites, de challenges éco-conduite auprès de nos Chauffeurs-livreurs, de l'accroissement de l'enlèvement des marchandises chez nos fournisseurs locaux au retour des tournées,
- le développement de solutions d'**optimisation du filmage des palettes**,
- la poursuite des actions de **réduction des impressions de catalogues et la dématérialisation des fiches de paie**,
- la récupération des eaux de pluie sur certains sites,
- le **relamping** de nos entrepôts et bureaux en LED pour diminuer les consommations d'électricité ;

/ Développer les circuits de réutilisation :

- **en développant l'utilisation du HVO**, un biocarburant issu d'huiles usagées, utilisé pour faire rouler des camions sur 3 de nos régions à date,
- **en favorisant la récupération chez nos clients des huiles de cuisson usagées**, permettant de fabriquer un biocarburant qui sera utilisé dès l'exercice prochain par plusieurs régions EpiSaveurs,
- en déployant chez TerreAzur la livraison de fruits et légumes en **caisses consignées**,
- **en récupérant certains cartons de livraison ou cagettes** de fruits et légumes et en réparant les **palettes**, pour les réintégrer dans nos process de préparation.

Contribuer à l'économie circulaire, c'est bien sûr aussi **réduire à son maximum le gaspillage alimentaire sur nos sites**, via des actions en place au quotidien et depuis longtemps. C'est également contribuer à une moindre consommation de carburants fossiles en facilitant le passage à des voitures électriques via la mise en place de **bornes de recharge sur nos sites**.

Dans la vie de tous les jours de nos équipes, nombreux sont nos collaborateurs qui contribuent au quotidien à **réduire les déchets d'emballages** en éliminant les contenants jetables type gobelets à usage unique et bouteilles en plastique.

Nos équipes participent à ce mouvement vers plus de circularité en mettant par exemple en place des **journées de troc et dons**, en nourrissant des initiatives locales permettant de **donner une seconde vie** à certains objets, en intégrant des programmes inter-entreprises visant à favoriser la **mutualisation ou la réutilisation** de matériels professionnels.

Annexes

Annexe 1

INDICATEURS RSE ET COMMENTAIRES MÉTHODOLOGIQUES (PÉRIODE ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING)

Périmètre produits : négoce (c'est-à-dire hors produits sélectionnés et référencés directement par des clients)

	DEGRÉ D'AVANCEMENT VERS L'OBJECTIF 2030	PÉRIODE OCTOBRE 2023 À SEPTEMBRE 2024	PÉRIODE OCTOBRE 2024 À SEPTEMBRE 2025	ÉVOLUTION	
Chiffre d'affaires négoce en €		4 273 528 308	4 409 957 836	3,2%	
1. DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION MEILLEURE ET RESPONSABLE					
Part de produits bio et en conversion en chiffre d'affaires		3,1%	3,5%	0,4	
Part de produits labellisés de qualité en chiffre d'affaires		22,4%	24%	1,6	
PRÉSERVER LA SANTÉ DES CONSOMMATEURS					
Recettes retravaillées : nombre de références		96	74	-22,9%	
Filières sans antibiotiques : nombre de références		80	64	-20%	
Bleu-Blanc-Cœur : nombre de références		145	152	4,8%	
AMÉLIORER LES PRATIQUES CULTURALES ET D'ÉLEVAGE					
Agriculture biologique : chiffre d'affaires en €		129 277 243	152 302 865	17,8%	
Bio en conversion : chiffre d'affaires en €		2 884 489	521 711	-82%	
Certifications environnementales niveaux 2 et 3 (HVE) : chiffre d'affaires en €		153 963 092	181 595 416	17,9%	
MSC : chiffre d'affaires en €		93 514 880	104 917 802	11,3%	
Œufs et ovoproduits : part de volumes hors cage sur le mois de septembre		44,2%	82,2%	38	
Œufs et ovoproduits : part d'assortiment hors cage sur le mois de septembre		56,7%	75,1%	18,4	
DÉFENDRE LES VALEURS SOCIÉTALES DE NOS ACHATS					
SIQO : chiffre d'affaires en €		136 058 555	141 256 720	3,8%	
Bananes des Antilles RUP : chiffre d'affaires en €		15 339 711	16 017 034	4,4%	
Viandes de France : chiffre d'affaires en €		254 137 386	280 838 481	10,5%	
MAÎTRISER LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS					
Effectifs fonction QSE à fin septembre		100*	110	10%	
ISO 22000 : nombre de régions certifiées à fin septembre		30	30	-	
Nombre d'analyses microbiologiques		1 200	1 240	3,3%	
Nombre d'analyses physico-chimiques		900	1 330	47,8%	
Nombre de tests de surface		780	1 010	29,5%	
Nombre d'alertes gérées		334	322	-3,6%	
2. ACCOMPAGNER NOS CLIENTS AVEC DES SERVICES SÛRS ET ÉCO-RESPONSABLES					
FAIRE PREUVE DE TRANSPARENCE ET MESURER LA SATISFACTION DES CLIENTS					
ISO 9001 : nombre de régions certifiées à fin septembre		49	49	-	
Net Promoter Score : valeur et évolution		40	45	5	
RÉDUIRE LES POLLUTIONS ET L'IMPACT CARBONE					
Émissions GES périmètre « métier de grossiste » en kgCO ₂ e / tonne vendue		122,2	119,4	-2,3%	
Émissions GES périmètre total en TCO ₂ e		4 167 026*	4 107 271	-1,4%	
Consommation d'électricité en kWh		139 992 968*	140 798 869	0,6%	
Livraison : empreinte carbone en gCO ₂ e / kg vendu		67,4*	67,3	-0,1%	
Livraison : nombre de véhicules en énergie alternative		104	122	17%	
GÉRER LES DÉCHETS					
Déchets en T		9 375	9 019	-3,8%	
LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE					
Dons FFBA en T		1 064	1 159	8,9%	

* Données actualisées en raison de mises à jour de méthodologies.

PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉS Groupe Pomona

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

PassionFroid, Saveurs d'Antoine, Délice & Création

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

PassionFroid, Délice & Création, Saveurs d'Antoine

PassionFroid, Délice & Création, Saveurs d'Antoine

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

PassionFroid, TerreAzur, EpiSaveurs, Relais d'Or

Groupe Pomona France hors Biofinesse

Groupe Pomona (2023-2024 : hors fuite de gaz frigorigènes de Pomona Iberia)

Groupe Pomona (Pomona Iberia uniquement sur "métier de grossiste" et avec fuites de gaz frigorigènes manquantes sur exercice 2023-2024)

Groupe Pomona

TerreAzur, PassionFroid, EpiSaveurs

Groupe Pomona France

TerreAzur, PassionFroid, EpiSaveurs, bureaux siège Antony (sur des périodes de 12 mois différentes entre les deux années : juillet 2023 à juin 2024 et octobre 2024 à septembre 2025)

Groupe Pomona France

INDICATEURS RSE ET COMMENTAIRES MÉTHODOLOGIQUES
(PÉRIODE ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING) suite

	DEGRÉ D'AVANCEMENT VERS L'OBJECTIF 2030	PÉRIODE OCTOBRE 2023 À SEPTEMBRE 2024	PÉRIODE OCTOBRE 2024 À SEPTEMBRE 2025	ÉVOLUTION	
3. FAVORISER L'ENGAGEMENT DE NOS ÉQUIPES					
Indice d'engagement des collaborateurs 2024		7,6	7,6	non actualisé en 2025	
OFFRIR UN CADRE DE TRAVAIL TOUJOURS PLUS SÛR					
Effectif à fin septembre		12 257	12 332	0,6%	
Moyenne d'âge (ans)		42	42	-	
Effectif en CDI à fin septembre		11 654	11 729	0,6%	
Effectif en CDD à fin septembre		603	603	-	
Accidents du travail : Taux de Fréquence		41	36	-5	
Accidents du travail : Taux de Gravité		2,9	2,7	-0,2	
ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉVOLUTION DES COLLABORATEURS					
Nombre de collaborateurs formés années civiles 2023 et 2024		5 134	7 684	2 250	
Nombre d'heures de formation rémunérées années civiles 2023 et 2024		119 514	117 466	- 2048	
RESPECTER LA DIVERSITÉ					
Part des hommes		73%	73%	-	
Part des femmes		27%	27%	-	
Index égalité salariale /100 années civiles 2023 et 2024		86	87	1	
Index égalité salariale /100 années civiles 2023 et 2024		87	99	12	
Index égalité salariale /100 années civiles 2023 et 2024		83	84	1	
Index égalité salariale /100 années civiles 2023 et 2024		92	91	-1	
Index égalité salariale /100 années civiles 2023 et 2024		78	78	-	
Index égalité salariale /100 années civiles 2023 et 2024		94	92	-2	
Taux d'emploi direct global des travailleurs handicapés années civiles 2023 et 2024		4,84%	4,94%	0,1	
Taux salariés > 55 ans		15,2%	16%	0,8	
4. CONTRIBUER À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES					
Scoring actions locales : quote-part du nombre de régions avec un score minimal de 4 sur 5		56%	56%	-	

PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉS Groupe Pomona

Groupe Pomona – 2022 : hors Délice & Création et Pomona Iberia

Groupe Pomona

Groupe Pomona

Groupe Pomona

Groupe Pomona

Groupe Pomona France (hors Pomona Participation)

Groupe Pomona France (hors Pomona Participation)

Groupe Pomona France

Groupe Pomona France

Groupe Pomona

Groupe Pomona

Pomona SA

Délice & Création UES

Délice & Création Distribution

Saveurs d'Antoine

EpiSaveurs

Relais d'Or - hors Surgelés de Monaco

Groupe Pomona France - sociétés ayant un effectif > à 20 salariés

Groupe Pomona

Groupe Pomona France

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – NOS ACTIONS RSE EN RÉPONSE

OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE	NOS ACTIONS RSE Groupe Pomona
 ODD1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	Engagement 1 : mettre en œuvre notre plan de vigilance Engagement 2 : lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaire Engagement 4 : soutenir l'emploi local et valoriser la production locale
 ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable	Engagement 1 : préserver la santé des consommateurs, améliorer les pratiques culturales et d'élevage, défendre les valeurs sociétales de nos achats, maîtriser la conformité réglementaire et la sécurité sanitaire des aliments Engagement 2 : lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaire
 ODD3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges	Engagement 1 : préserver la santé des consommateurs Engagement 3 : respecter la diversité
 ODD4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Engagement 3 : politique de formation et respect de la diversité
 ODD5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	Engagement 3 : respecter la diversité
 ODD6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	Engagement 1 : améliorer les pratiques culturales et d'élevage Engagement 2 : réduire les pollutions et gérer nos déchets
 ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	Engagement 2 : réduire les pollutions
 ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	Engagement 4 : soutenir l'emploi local, valoriser la production locale, contribuer au tissu socio-économique local
 ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	Engagement 1 : améliorer les pratiques de production
 ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	Engagement 3 : respecter la diversité
 ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	
 ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables	Engagement 1 : préserver la santé des consommateurs, améliorer les pratiques culturales et d'élevage, défendre les valeurs sociétales de nos achats, maîtriser la conformité réglementaire et la sécurité sanitaire des aliments
 ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	Engagement 1 : préserver la santé des consommateurs, améliorer les pratiques culturales et d'élevage, défendre les valeurs sociétales de nos achats, maîtriser la conformité réglementaire et la sécurité sanitaire des aliments Engagement 2 : réduire les pollutions et gérer nos déchets
 ODD14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	Engagement 1 : privilégier la pêche durable – MSC
 ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres	Engagement 1 : améliorer les pratiques culturales et d'élevage
 ODD16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable	
 ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	

ÉVALUATION PAR L'AFNOR DE LA CONTRIBUTION DE POMONA AUX 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies		Contribution de la démarche RSE
 1	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	73%
 2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable	76%
 3	Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges	76%
 4	Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	78%
 5	Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles	77%
 6	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	73%
 7	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	73%
 8	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	74%
 9	Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	75%
 10	Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	75%
 11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	75%
 12	Etablir des modes de consommation et de production durables	76%
 13	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	74%
 14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	72%
 15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres	72%
 16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable	78%
 17	Partenariats pour la réalisation des objectifs	73%

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE PLAN DE VIGILANCE

Le Plan de Vigilance comporte les « mesures de vigilance raisonnable » propres à identifier des risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant des activités du Groupe Pomona à travers ses sociétés, ses filiales et ses établissements qu'il contrôle directement ou indirectement, mais également de celles des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie en lien avec leurs activités.

Ce plan reprend les principes d'achats responsables applicables à la relation avec les sous-traitants et fournisseurs mais ne vise pas à se substituer aux dispositifs en place chez ces derniers.

Il a été élaboré dans le cadre de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre et en s'appuyant sur le référentiel ISO 26000 sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

L'application du devoir de vigilance au sein du Groupe Pomona s'appuie sur un mode opératoire qui en présente les modalités de construction, les règles de gestion et les modalités de communication.

Il est structuré selon les 5 étapes suivantes :

- Cartographie des risques ;
- Procédures d'évaluation régulière des filiales, des sous-traitants et des fournisseurs ;
- Mesures et actions validées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves ;
- Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements sur existence ou réalisation des risques ;
- Dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité.

Le plan et sa mise en œuvre sont révisés annuellement et rendus publics dans le rapport annuel du Directoire ; il est intégré dans la Déclaration de Performance Extra-Financière.

Le Directoire est en charge de l'élaboration du plan de vigilance et le révisé chaque année.

Pour sa première analyse, le Directoire s'est appuyé sur les travaux du Comité Exécutif du Groupe sur l'ensemble du périmètre de la Responsabilité Sociétale du Groupe Pomona.

L'activité du Groupe Pomona peut se résumer en trois mots : sélectionner, conseiller, livrer.

La mission peut être décrite ainsi : « Aider les professionnels des métiers de bouche à toujours mieux nourrir leurs clients ».

Les domaines de responsabilité sociétale et du devoir de vigilance portent sur :

- 1- Les activités réalisées par les réseaux de distribution et chaque établissement de chaque réseau et les sous-traitants qui rendent ces activités possibles ;
- 2- Les fournisseurs des produits alimentaires et leurs activités liées à la production.

Chacun des domaines à enjeu majeur a été évalué par les membres du Comité Exécutif pour prendre en compte l'ensemble des parties prenantes avec lesquelles ils travaillent. Cette évaluation est mise à jour chaque année en fonction des performances réalisées et des résultats de l'écoute des attentes ou exigences des différentes parties prenantes.

Les risques ont été recensés et leur niveau de gravité a été évalué dans chaque domaine d'action pour chaque activité (filiale, établissement, fournisseur) concernée.

L'évaluation du risque se base sur l'appréciation de chaque critère en combinant la gravité ou importance de l'enjeu et la fréquence d'exposition liée à la « volumétrie » de l'activité dans le domaine.

Face à chaque risque évalué Prioritaire, Modéré ou Faible, des mesures de maîtrise ont été définies avec des responsables du suivi et des moyens d'évaluation de leur efficacité.

Ces mesures peuvent mettre en œuvre des moyens techniques, organisationnels, humains et financiers.

Face à un risque estimé non significatif ou très faible, le Groupe Pomona ne met pas obligatoirement en œuvre de moyens de surveillance spécifique mais agit en « bon père de famille » en appliquant les bonnes pratiques usuelles.

Cette évaluation « initiale » est ensuite pondérée sur la base des moyens de maîtrise mis en place dont la performance et la validité sont réévaluées chaque année à la lumière des résultats et des éventuelles défaillances.

Pour assurer un contrôle et un suivi des risques significatifs, le Groupe Pomona est doté d'une organisation interne permettant d'assurer un contrôle de sa chaîne d'approvisionnement et des activités de ses filiales.

Des indicateurs et des outils de reporting sont en place et pilotés par activités. Pour chaque risque et domaine d'activité, un responsable du suivi est identifié.

Les performances et le périmètre concerné sont repris dans la Déclaration de Performance Extra-Financière. Ils permettent de valider l'efficacité des mesures.

Les responsables enregistrent les performances et les éventuelles situations de non-conformité qui les concernent.

Les alertes peuvent provenir de toutes les parties prenantes internes et externes. Le service Communication assure la veille des alertes reçues sur le site internet du Groupe et les redirige vers le responsable habilité dans le respect de la confidentialité et du statut du lanceur d'alerte.

Certaines situations à risque (pour les domaines les concernant) peuvent être étudiées avec les organisations syndicales représentatives.

Ce plan de vigilance s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue du Groupe Pomona. Lors des révisions annuelles, les performances et les alertes sont une donnée d'entrée qui permet de compléter le plan d'amélioration et de renforcer (si nécessaire) les mesures de prévention et d'atténuation des risques. La cotation des risques est également revue annuellement, notamment à travers l'écoute des attentes ou exigences des différentes parties prenantes et les performances réalisées et permet de valider le renforcement ou l'atténuation de certaines mesures de prévention.



(S) 76-78 rue de Reuilly - 75012 Paris
(H) 42 ave de la Grande Armée - 75017 Paris
Tél. +33(0)1 44 95 16 40

Société Pomona

Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers
indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de
performance extra-financière

Exercice clos le 30 septembre 2025

Version_Vérification_DPEF_Rapport OTI_EVG 12.2024

Ref : GROUPE POMONA - 9/01/2026

Pomona

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Siège social : 3 avenue du Docteur Ténine 92160 ANTONY

Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Validation/Vérification, n°3-2186, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 30 septembre 2025 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

1. Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

2. Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant : le périmètre des données extra-financières diffère en fonction des indicateurs. Il est indiqué dans l'annexe 1 du rapport de gestion du groupe.



3. Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ou sur demande au siège de l'entité.

4. Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

5. Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ;
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Directoire.

6. Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I



et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations de plan de vigilance) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

7. Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément :

- aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce,
- à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière*,
- à notre programme de vérification annexé à notre lettre de mission.

8. Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

9. Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre juillet et décembre 2025 sur une durée totale d'intervention de 9 semaines.

Nous avons mené 15 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions : Qualité & RSE, Ressources Humaines (Affaires Sociales, Santé Sécurité...), Financière.



10. Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés,
 - et, corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes présentées en Annexe 1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la



Société Pomona
*Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,
sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière*

Version_Vérification_DPEF_Rapport OTI_EVG 12.2024
Ref : Groupe Pomona – 9/01/2026

Page 6

correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès de l'entité consolidante et couvrent plus de 99% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris, le 9 janvier 2026

Exco Paris Ace
Commissaire aux comptes

François Shoukry
Associé

Exco Paris Ace
L'Organisme Tiers Indépendant

Ingrid Lair
Associée

groupe pomona

En savoir plus sur groupe-pomona.fr

